



# 5.2. RÈGLEMENT GRAPHIQUE

## 5.2.2. ANNEXES AU PLAN DE ZONAGE

### À JOUR DE LA MODIFICATION N°2

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil de communauté d'Angers Loire Métropole en date du 14 mars 2024.

Pour le président,  
Le vice-président délégué,

ROCH BRANCOUR

Transmis au préfet de département de Maine et Loire  
le 18 mars 2024.



angers loire  
métropole  
communauté urbaine



---

**ANNEXE 1**  
**LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS**

---

## LES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

- L'article L. 151-41 du Code de l'Urbanisme précise que :

« Le règlement peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués :

1° Des emplacements réservés aux **voies et ouvrages publics** dont il précise la localisation et les caractéristiques ;

2° Des emplacements réservés aux **installations d'intérêt général** à créer ou à modifier ;

3° Des emplacements réservés aux **espaces verts** à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques ;

4° Dans les zones urbaines et à urbaniser, des emplacements réservés en vue de la réalisation, dans le respect des objectifs de mixité sociale, de **programmes de logements** qu'il définit ;

5° Dans les zones urbaines et à urbaniser, des **servitudes interdisant**, sous réserve d'une justification particulière, pour une durée au plus de cinq ans dans l'attente de l'approbation par la commune d'un projet d'aménagement global, **les constructions ou installations d'une superficie supérieure à un seuil défini par le règlement**. Ces servitudes ne peuvent avoir pour effet d'interdire les travaux ayant pour objet l'adaptation, le changement de destination, la réfection ou l'extension limitée des constructions existantes. »

Les emplacements réservés figurent dans les documents graphiques du règlement qui précisent leur destination et leur bénéficiaire.

- Ils sont en principe inconstructibles, quelle que soit la zone dans laquelle ils sont établis (U, AU, A ou N), sauf pour la réalisation de l'affectation prévue.

Néanmoins, certains projets dispensés de formalités au titre du Code de l'Urbanisme (au regard de leur caractère temporaire) peuvent être réalisés sur un emplacement réservé (art. L.421-8 du Code de l'Urbanisme).

- Le propriétaire d'un terrain concerné par un emplacement réservé peut demander à bénéficier d'un droit de délaissement.

Ainsi, il peut mettre en demeure le bénéficiaire de l'emplacement réservé d'acquiescer le terrain.

## ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
INT 01	899 857 m <sup>2</sup>	Etat	Autoroute A11
INT 02	36094 m <sup>2</sup>	Etat	Renforcement de la levée de protection du Val d'Authion contre les inondations

## ANGERS

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
ANG 01	710 m <sup>2</sup>	Commune	Accès piéton chemin des Capucins
ANG 03	526 m <sup>2</sup>	Commune	Passage piéton à la promenade du Bout du Monde
ANG 04	3 919 m <sup>2</sup>	Commune	Réalisation d'un parc (angle rue de la Madeleine/ rue des Trois Moulins)
ANG 07	114 m <sup>2</sup>	Commune	Liaison douce entre la rue Auguste Gautier et le square Maurice Blanchard
ANG 08	62 m <sup>2</sup>	Commune	Liaison piétonne de la rue de l'Aubépin à la rue de la Quenillière
ANG 09	362 m <sup>2</sup>	Commune	Accès au niveau du n° 60 avenue Victor Châtenay
ANG 11	4 961 m <sup>2</sup>	Commune	Prolongement de la promenade de la Baumette
ANG 12	1 081 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement du carrefour du boulevard Bédier et de l'avenue De Lattre de Tassigny
ANG 13	924 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement de la rue du Haut des Éclateries
ANG 14	381 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement de l'avenue Maurice Tardat
ANG 15	663 m <sup>2</sup>	Commune	Prolongement de la rue Panneton
ANG 16	502 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement de la rue de la Foucaudière (ER intercommunal avec Trélazé)
ANG 17	1 456 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement de la rue Auguste Gautier
ANG 20	2 588 m <sup>2</sup>	Commune	Amélioration de la voirie avenue De Lattre de Tassigny
ANG 21	4 233 m <sup>2</sup>	Commune	Accès au stade du lac de Maine, rue Montesquieu

## ANGERS

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
ANG 22	979 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement de la rue des Capucins
ANG 23	2 876 m <sup>2</sup>	ALM	Réaménagement de la rue Edouard Guinel
ANG 24	425 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un accès rue Christophe Colomb
ANG 25	89 m <sup>2</sup>	Commune	Alignement de voirie rue du Petit Arceau
ANG 26	328 m <sup>2</sup>	Commune	Alignement de voirie rue de la Barre
ANG 27	1 331 m <sup>2</sup>	Commune	Alignement de voirie chemin du Bois Brault
ANG 28	9 m <sup>2</sup>	Commune	Alignement de voirie Passage Beauregard
ANG 29	275 m <sup>2</sup>	Commune	Alignement de voirie rue Chantilly
ANG 30	192 m <sup>2</sup>	Commune	Alignement de voirie rue Chef de ville
ANG 31	51 m <sup>2</sup>	Commune	Alignement de voirie rue du Colombier
ANG 32	21 m <sup>2</sup>	Commune	Alignement de voirie rue Delaage
ANG 33	18 m <sup>2</sup>	Commune	Alignement de voirie rue Eblé (angle rue de la Genvrie)
ANG 34	147 m <sup>2</sup>	Commune	Alignement de voirie rue du Haut Pressoir
ANG 35	382 m <sup>2</sup>	Commune	Alignement de voirie rue Haute de Reulée
ANG 37	9 m <sup>2</sup>	Commune	Alignement de voirie rue de la Maître École
ANG 38	20 m <sup>2</sup>	Commune	Alignement de voirie rue d'Orgemont
ANG 39	97 m <sup>2</sup>	Commune	Alignement de voirie rue du Soleil Levant
ANG 40	14 m <sup>2</sup>	Commune	Alignement de voirie rue de Toucheronde
ANG 41	9 049 m <sup>2</sup>	ALM	Aménagement / sécurisation du chemin des Trois Paroisses (ER intercommunal avec Les Ponts-de-Cé)

**ANGERS**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
ANG 42	301 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'espaces et d'équipements publics
ANG 43	10 645 m <sup>2</sup>	ALM	Création de logements adaptés pour les gens du voyage
ANG 44	4 356 m <sup>2</sup>	Commune	Accès au site Cussonneau depuis la rue Larevellière
ANG 46	1 133 m <sup>2</sup>	Commune	Accès parking relais et site Cussonneau depuis l'avenue Montaigne
ANG 47	6 346 m <sup>2</sup>	ALM	Voie verte (ER intercommunal avec St-Barthélemy-d' Anjou)
ANG 48	2 875 m <sup>2</sup>	Commune	Prolongement de la rue Vaucanson
ANG 49	1 539 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un bassin d'eaux pluviales
ANG 50	1 639 m <sup>2</sup>	ALM	Voie cyclable le long du boulevard Ramon
ANG 51	2 967 m <sup>2</sup>	ALM	Voie de desserte interne MIN Sud
ANG 52	1 829 m <sup>2</sup>	ALM	Création de logement locatif social

**AVRILLÉ**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
AVR 01	4 074 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement du chemin dit de la Route de la Perrière

**BEAUCOUZÉ**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
BEA 01	14 661 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un accès depuis la RD 523
BEA 02	2 342 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de voirie et du carrefour (Le Grand Pin)
BEA 03	278 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de la rue des lfs (élargissement)
BEA 04	1 054 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de la rue des lfs et aménagement du carrefour avec la rue de Haute Roche
BEA 05	367 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement et élargissement de la rue au sud de la rue du Bourg de Paille
BEA 06	1 905 m <sup>2</sup>	ALM	Extension des capacités de stockage d'eau potable
BEA 07	345 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de la rue de Montreuil (voirie et espaces publics)
BEA 08	1 172 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de la rue de Montreuil (voirie et espaces publics)

**BÉHUARD**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
BEH 01	8 155 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'espaces naturels
BEH 02	9 236 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'espaces naturels

**BOUCHEMAINE**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
BOU 01	32 729 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement des Bords de Maine
BOU 02	1 112 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement permettant les déplacements des engins agricoles
BOU 03	3 161 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison douce
BOU 05	87 598 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement des Bords de Maine
BOU 06	1 184 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de l'espace public et de stationnement
BOU 07	424 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une installation d'intérêt général ou ouvrage public

**BRIOLLAY**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
BRI 01	5 701 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un espace vert à vocation touristique
BRI 03	2 921 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de sécurisation de la RD 52
BRI 04	2 388 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de la centralité (secteur des Varennes)
BRI 05	458 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison piétonne et d'un accès riverains
BRI 06	1 415 m <sup>2</sup>	Commune	Réalisation d'un aménagement paysager et d'une liaison piétonne
BRI 07	2 907 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison piétonne
BRI 08	48 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement de voirie (Chemin de la Guichardière)
BRI 09	117 m <sup>2</sup>	Commune	Accès vers le secteur de la Herse
BRI 10	692 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un accès au secteur du Grand Pressoir (Route de la Héripère)

## BRIOLLAY

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
BRI 11	391 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un accès au secteur du Grand Pressoir (Route de la Héripère)
BRI 12	799 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un accès au secteur du Grand Pressoir (Route de la Héripère)
BRI 13	1 091 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement de la voie du Clos des Tricottières
BRI 14	481 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un accès au secteur du Grand Pressoir (Route de la Chansonnière)
BRI 15	1 096 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison douce vers la gare
BRI 17	2 724 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un parking public pour la gare
BRI 18	4 693 m <sup>2</sup>	Département	RD 52, aménagement de la levée
BRI 19	236 m <sup>2</sup>	ALM	Création d'une liaison douce au secteur route de Soucelles (chemin des Joncs)

## CANTENAY-ÉPINARD

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
CAN 01	5 082 m <sup>2</sup>	Commune	Réalisation d'un sentier pédestre (secteur des «Poiriers»)
CAN 02	3 751 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de sentier en bord de Mayenne
CAN 04	229 m <sup>2</sup>	Commune	Création de voirie
CAN 05	1 114 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement du centre-bourg
CAN 06	7 674 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un équipement public
CAN 07	871 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement de voirie

## ÉCOUFLANT

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
ECO 01	118 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un sentier pédestre
ECO 03	968 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un équipement public et d'espace public
ECO 04	35 696 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement des bords de Sarthe
ECO 05	1 358 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement et aménagement paysager de la CV15, réalisation d'une liaison douce
ECO 07	357 m <sup>2</sup>	Commune	Extension de la base nautique
ECO 08	248 m <sup>2</sup>	Commune	Développement touristique des bords de Sarthe
ECO 09	239 m <sup>2</sup>	ALM	Emprises de canalisations pluviales existantes
ECO 10	817 m <sup>2</sup>	Commune	Maintien du boulodrome (jeu de boules de fort)

## ÉCUILLÉ

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
ECU 01	954 m <sup>2</sup>	Commune	Extension du cimetière

## FENEU

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
FEN 01	3 514 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement CR n°4 bis
FEN 02	4 494 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement du centre-bourg
FEN 03	1 877 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'espace public et d'un parking
FEN 05	1 263 m <sup>2</sup>	Commune	Extension du cimetière
FEN 06	939 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un accès (Chemin du Port Albert)

**LONGUENÉE-EN-ANJOU****LA MEIGNANNE**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
MEI 01	5 768 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement du site des fours à chaux
MEI 02	176 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un accès public au plan d'eau
MEI 03	2 377 m <sup>2</sup>	Commune	Extension des installations sportives (2 sites)
MEI 05	3 542 m <sup>2</sup>	SIVM de Longuenée	Aménagement d'une liaison douce : La Meignanne - Le Plessis
MEI 06	913 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un accès à l'extension Sud sur la RD122
MEI 07	421 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de parking en centre-bourg
MEI 08	946 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison routière Rue de la Mairie - rue Geoffroy de la Celle
MEI 09	476 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison douce le long du Brionneau
MEI 10	800 m <sup>2</sup>	Commune	Extension du cimetière

**LA MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
MEM 01	4 530 m <sup>2</sup>	Commune	Extension du complexe sportif
MEM 02	1 670 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement et entretien des abords du Choiseau
MEM 03	829 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de centre-bourg, quartier de l'ancienne mairie
MEM 04	3 047 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un espace paysager tampon
MEM 05	4 974 m <sup>2</sup>	Commune	Extension de la station d'épuration
MEM 06	2 078 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement des jardins patrimoniaux
MEM 07	143 m <sup>2</sup>	SIVM de Longuenée	Aménagement d'une liaison douce : Le Plessis - La Membrolle

**LE PLESSIS-MACÉ**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
PLM 01	20 866 m <sup>2</sup>	Commune	Extension des équipements sportifs
PLM 02	5 288 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement du centre ancien
PLM 03	956 m <sup>2</sup>	Département	Aménagement d'un accès secondaire au parking du château du Plessis-Macé
PLM 04	737 m <sup>2</sup>	SIVM de Longuenée	Aménagement d'une liaison douce : Le Plessis - La Membrolle

**PRUILLÉ**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
PRU 01	110 428 m <sup>2</sup>	Département	Mise en 2x2 voies de la RD 775
PRU 02	9 644 m <sup>2</sup>	Département	Aire de Covoiturage
PRU 03	5 638 m <sup>2</sup>	Département	Mise en place du chemin piétonnier et cycliste le long de la Mayenne
PRU 04	665 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un cheminement piétonnier



## LOIRE-AUTHION

### ANDARD

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
AND 01	11 774 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une voie nouvelle
AND 02	4 415 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une voie nouvelle
AND 03	174 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de voirie
AND 04	974 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de voirie
AND 05	360 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de voirie
AND 06	431 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de voirie
AND 07	303 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de voirie
AND 08	501 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de voirie
AND 09	1 117 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un fossé d'évacuation des eaux pluviales
AND 10	6 579 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une voie nouvelle
AND 11	708 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un fossé d'évacuation des eaux pluviales
AND 12	4 167 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un sentier piétonnier
AND 13	483 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de voirie
AND 14	6 899 m <sup>2</sup>	Commune	Réalisation d'une aire paysagée pour la régulation des eaux pluviales et liaison douce
AND 15	29 811 m <sup>2</sup>	Commune	Réalisation d'une aire paysagée pour la régulation des eaux pluviales et extension zone de loisirs
AND 16	3 370 m <sup>2</sup>	Commune	Extension du Bois de la Roche Tinard

### BAUNÉ

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
BAU 01	2 495 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un espace vert le long du CD 74
BAU 02	208 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de voirie
BAU 03	718 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une desserte publique
BAU 04	3 590 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un sentier piétonnier le long de la Varenne

### LA BOHALLE

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
BOH 01	1 038 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un parking pour la halte ferroviaire
BOH 02	453 m <sup>2</sup>	Commune	Extension de l'école Publique « Les Goganes »
BOH 03	1 931 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une liaison douce vers la halte ferroviaire

### BRAIN-SUR-L'AUTHION

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
BSA 01	280 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement et sécurisation de voirie
BSA 02	12 408 m <sup>2</sup>	Commune	Restauration d'une zone humide
BSA 03	35 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison douce
BSA 04	553 m <sup>2</sup>	Commune	Extension du pôle d'équipements scolaires et périscolaires
BSA 05	1 662 m <sup>2</sup>	Commune	Extension du pôle d'équipement mairie et école
BSA 07	724 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un accès à la ZAC Gantières Buissons Belles

**LOIRE-AUTHION ( SUITE)****BRAIN-SUR-L'AUTHION**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
BSA 08	139 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison douce
BSA 09	1 648 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un accès à la ZAC Gantières Buissons Belles et aménagements connexes
BSA 10	2 804 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une liaison douce vers halte ferroviaire
BSA 11	18 263 m <sup>2</sup>	Commune	Station d'épuration et son extension

**CORNÉ**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
COR 01	11 145 m <sup>2</sup>	ALM	Extension de la station d'épuration
COR 02	3 521 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une passerelle

**LA DAGUENIÈRE**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
DAG 01	13 674 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de jardins familiaux et espaces de loisirs
DAG 02	1 479 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une liaison douce
DAG 03	553 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un espace piétonnier autour de l'église
DAG 04	435 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un accès pour l'entretien du fossé
DAG 05	50 063 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement des espaces naturels

**MONTREUIL-JUIGNÉ**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
MOJ 01	964 m <sup>2</sup>	Commune	Accès à la zone d'urbanisation du Val

**MÛRS-ÉRIGNÉ**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
MUE 01	64 690 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un espace public (roche de Mûrs)
MUE 02	103 259 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un équipement de loisirs
MUE 03	272 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de stationnement
MUE 04	192 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement d'une voie
MUE 05	303 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison piétonne
MUE 06	2 458 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un espace public
MUE 07	18 561 m <sup>2</sup>	Commune	Réservoir d'eau
MUE 09	3 614 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de voirie
MUE 10	1 721 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un cheminement doux
MUE 11	3 930 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un cheminement doux
MUE 12	1 338 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement d'une voirie
MUE 13	15 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de carrefour
MUE 14	1 093 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison piétonne
MUE 16	353 m <sup>2</sup>	Conseil Général	Élargissement de voirie

## LES PONTS-DE-CÉ

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
PDC 01	228 m <sup>2</sup>	Commune	Accès nord à la zone des Hauts de Loire depuis la rue Halopé Frères
PDC 02	183 m <sup>2</sup>	Commune	Accès sud à la zone des Hauts de Loire depuis la rue Halopé Frères
PDC 03	931 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un bassin de régulation des eaux pluviales rue Joseph Esnault
PDC 04	88 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement de la ruelle des Grands Jardins
PDC 05	865 m <sup>2</sup>	Commune	Liaison douce entre la rue David d'Angers et le parc Sainte Anne
PDC 06	7 015 m <sup>2</sup>	Commune	Extension du cimetière St-Aubin
PDC 08	1 766 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de voirie avenue Gallieni
PDC 09	1 763 m <sup>2</sup>	Commune	Réalisation d'un ouvrage technique d'assainissement rue des Perrins
PDC 10	20 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement routier dans le secteur Jean Boutton
PDC 11	2 233 m <sup>2</sup>	ALM	Aménagement / sécurisation du chemin des Trois Paroisses (ER intercommunal avec Angers)
PDC 12	33 651 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un parc paysager et d'un bassin de régulation des eaux pluviales dans le secteur de Maisons Rouges
PDC 13	769 m <sup>2</sup>	Commune	Réaménagement du secteur de la Poste
PDC 14	455 m <sup>2</sup>	ALM	Sécurisation de l'échangeur de Sorges
PDC 15	171 m <sup>2</sup>	Commune	Chemin piéton impasse du cimetière de Sorges
PDC 16	17 132 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement des boires de St-Maurille
PDC 17	4 412 m <sup>2</sup>	Commune	Chemin piéton le long du Louet (amont)
PDC 18	5 504 m <sup>2</sup>	Commune	Chemin piéton le long du Louet (aval)
PDC 19	82 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de voirie rue de Milpied
PDC 20	334 m <sup>2</sup>	Commune	Chemin piéton entre les petites Perrières et l'avenue Jean Boutton
PDC 21	354 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison piétonne entre la rue Waldeck Rousseau et la rue de la Civetière
PDC 22	360 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison entre la route de la Pyramide et le quartier de la Monnaie

## LES PONTS-DE-CÉ

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
PDC 23	4 261 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement du chemin des Grandes Maisons
PDC 24	20 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement du chemin de la Brosse
PDC 26	6 310 m <sup>2</sup>	Commune	Ouvrage de régulation des eaux pluviales et aménagements paysagers
PDC 27	485 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement du carrefour entre l'Avenue de l'Europe et la rue David d'Angers
PDC 28	4 528 m <sup>2</sup>	Commune	Complément de stationnement à proximité de la salle de la Monnaie
PDC 29	3 888 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement de la rue David d'Angers
PDC 30	1 281 m <sup>2</sup>	Commune	Accès viaire à la zone des Hauts de Loire
PDC 31	203 m <sup>2</sup>	Commune	Liaison douce entre la rue du 11 Novembre et la zone des Hauts de Loire
PDC 32	562 m <sup>2</sup>	Commune	Liaison entre le chemin de la Brosse et la zone d'activités Jean Boutton
PDC 33	820 m <sup>2</sup>	Commune	Liaison douce entre l'Avenue de l'Europe et le Parc Sainte-Anne
PDC 34	756 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de voirie et réseaux avenue Gallieni
PDC 35	435 m <sup>2</sup>	Commune	Requalification de la voirie rue Halopé Frères
PDC 36	485 m <sup>2</sup>	ALM	Requalification de l'échangeur de Sorges
PDC 37	1 321 m <sup>2</sup>	ALM	Agrandissement du giratoire pour faciliter l'accès à de nouveaux quartiers

## LE PLESSIS-GRAMMOIRE

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
PLG 01	25 279 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une voie de contournement du bourg
PLG 02	1 694 m <sup>2</sup>	Commune	Logements (sociaux et privés) et réaménagement de voiries en vue de renforcer la mixité fonctionnelle de la centralité communale
PLG 03	169 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de carrefour rue de Baulieu
PLG 04	3 211 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement et élargissement de voirie rue de Beaulieu
PLG 07	4 996 m <sup>2</sup>	Commune	Extension du bassin de gestion des eaux

**LE PLESSIS-GRAMMOIRE**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
PLG 08	1 250 m <sup>2</sup>	Commune	Logements (sociaux et privés) en vue de renforcer la mixité fonctionnelle de la centralité communale
PLG 09	5 980 m <sup>2</sup>	Commune	Logements (séniors et ordinaires) en vue de densifier le centre-bourg

**RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU****SOUCELLES**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
SOU 01	356 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison piétonne entre la rue des jardins et le chemin des vignes
SOU 04	130 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un accès depuis la RD 109 de l'Ortier
SOU 05	265 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une liaison douce (secteur de l'Ortier)
SOU 06	2 468 m <sup>2</sup>	Commune	Densification du centre-bourg

**VILLEVÊQUE**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
VIL 01	178 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison piétonne entre le parking de la mairie et la rue du Général de Gaulle
VIL 03	1 536 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison piétonne
VIL 04	1 548 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison piétonne rue Jean de Beauvau-chemin des Vignes d'Oules
VIL 06	1 001 m <sup>2</sup>	Commune	Prolongation du chemin de la rue Jean de Beauvau
VIL 07	1 377 m <sup>2</sup>	Commune	Prolongation du Chemin des Bosquets
VIL 08	394 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison piétonne Côte de Beaulieu - les Rochebrnières
VIL 09	458 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de carrefour
VIL 10	4 531 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de voirie communale 10 (Hôtellerie-Giraudières)

**VILLEVÊQUE**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
VIL 11	103 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une liaison douce depuis la RD 113
VIL 12	265 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une liaison douce depuis la RD 113
VIL 14	3 066 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une liaison douce vers les équipements sportifs
VIL 15	578 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une liaison douce et sécurisation de carrefour

**SARRIGNÉ**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
SAR 01	5 250 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'équipements communaux
SAR 04	403 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une liaison douce
SAR 05	972 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une liaison douce
SAR 06	335 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une voirie d'accès
SAR 07	2 130 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une voirie d'accès

**SAVENNIÈRES**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
SAV 02	376 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de stationnement
SAV 03	137 188 m <sup>2</sup>	Conseil Général	Réaménagement de la RD 106 / RD 126 (emplacement réservé intercommunal avec Saint-Martin-du-Fouilloux)
SAV 04	116 m <sup>2</sup>	Commune	Création de liaison douce
SAV 05	239 m <sup>2</sup>	Commune	Création de liaison douce
SAV 06	236 m <sup>2</sup>	Commune	Création de liaison douce

## SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
SBA 01	2 667 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un bassin d'orage secteur Mongazon
SBA 02	939 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une liaison depuis la rue du Colombier
SBA 03	358 835 m <sup>2</sup>	Commune	Ouverture d'espaces boisés au public
SBA 04	5 007 m <sup>2</sup>	Commune	Réalisation d'une liaison douce vers le bois de l'Hôpital
SBA 05	2 307 m <sup>2</sup>	Commune	Extension du bassin d'orage dans le secteur des Buffeteries
SBA 06	94 315 m <sup>2</sup>	Commune	Restitution de la carrière de Chauffour
SBA 07	225 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement de la voie, route de Beaufort
SBA 08	52 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement du carrefour entre la route de Beaufort et la rue de la Marmitière
SBA 09	5 103 m <sup>2</sup>	Commune	Réaménagement du centre-ville : liaisons douces et programme de logements Le potentiel est estimé autour de 50 logements dans le cadre d'une programmation comprenant 25% de logements aidés et 75% de logements libres
SBA 10	56 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'espaces publics et élargissement de voirie rue des Saules
SBA 11	790 m <sup>2</sup>	Commune	Rue de la Ranloue, aménagement d'équipements publics en lien avec la mairie et le THV
SBA 12	4 126 m <sup>2</sup>	Commune	Desserte du quartier de la Reux
SBA 13	1 251 m <sup>2</sup>	Commune	Réalisation d'aménagements pour les modes doux route de Beaufort-en-Vallée
SBA 14	319 m <sup>2</sup>	Commune	Desserte technique secteur route d'Angers / rue de la Rillerie
SBA 16	4 425 m <sup>2</sup>	Commune	Liaison entre la rue de la Paperie et la rue Joliot Curie
SBA 17	1 049 m <sup>2</sup>	Commune	Extension de la zone spectateurs du stade des Ardoises
SBA 18	210 m <sup>2</sup>	Commune	Réalisation d'un aménagement cyclable / piéton, giratoire, rue Bois Rinier
SBA 19	150 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement du carrefour entre la rue Jean-Jaures, rue Pasteur et route de Beaufort
SBA 20	3 775 m <sup>2</sup>	Commune	Extension du Parc de l'Europe
SBA 21	22 461 m <sup>2</sup>	ALM	Voie verte (ER intercommunal avec Angers)

## SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
SBA 22	244 m <sup>2</sup>	Commune	Installation d'intérêt général et/ou services publics, logements, etc., ayant pour objectif la confortation de la centralité Centre-Ville
SBA 23	2 150 m <sup>2</sup>	Commune	Logements collectifs (logements seniors, logements adaptés insertion handicap, logements sociaux et ordinaires) contribuant à la confortation de la centralité du Centre-Ville
SBA 24	125 m <sup>2</sup>	ALM	Gestion eau pluviale et aménagement de voirie, chemin du Colombier
SBA 25	1 793 m <sup>2</sup>	ALM	Gestion eau pluviale

## SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
SCP 02	7 623 m <sup>2</sup>	ALM	Extension de la station d'épuration
SCP 03	671 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement de la voie communale du Ménil
SCP 04	972 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une aire de stationnement public et création d'une maison médicale
SCP 05	3 141 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un équipement sanitaire
SCP 06	123 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison douce
SCP 07	33 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un abri bus

## SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
SGL 01	128 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison piétonne
SGL 02	3 316 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de stationnement

**SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES****SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
SJL 03	14 143 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une liaison douce le long de la RD 102

**SAINT-LÉGER-DES-BOIS**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
SLB 01	20 315 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement des berges de la Coudre et création d'un sentier de randonnée
SLB 02	220 m <sup>2</sup>	Commune	Traitement de l'entrée nord du bourg et accès à la zone d'urbanisation
SLB 03	608 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison douce entre le bourg et la RD 963
SLB 04	4 118 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une liaison douce le long de la RD 102

**SAINT-LAMBERT-LA-POThERIE**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
SLP 01	1 132 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un accès
SLP 03	125 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un accès pour desserte de l'îlot bâti
SLP 04	387 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement Centre Bourg
SLP 05	285 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un accès pour desserte de l'îlot bâti
SLP 06	187 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un accès
SLP 07	354 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un parking et aménagement du Centre Bourg
SLP 10	9 187 m <sup>2</sup>	Commune	Création de jardins familiaux

**SAINT-LAMBERT-LA-POThERIE**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
SLP 12	72 m <sup>2</sup>	Commune	Réseaux
SLP 13	6 488 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un espace public intercommunal (aire de covoiturage, points TOM, etc.)
SLP 14	928 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une liaison douce depuis l'aire de covoiturage jusqu'aux Ecots
SLP 15	6617 m <sup>2</sup>	Commune	Continuité et maintien de la liaison douce
SLP 16	877 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement du Centre Bourg et Création d'une liaison en coeur d'îlot
SLP 17	580 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de voie douce et espaces publics en vue de recomposer le Centre-Bourg

**SAINT-MARTIN -DU-FOUILLOUX**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
SMF 01	65 082 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un espace de loisirs
SMF 03	5 484 m <sup>2</sup>	Conseil Général	Réaménagement de la RD 106 / RD 126 (emplacement réservé intercommunal avec Savennières)

**SOULAINES-SUR-AUBANCE**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
SOA 01	4 526 m <sup>2</sup>	ALM	Extension de la STEP
SOA 02	14 571 m <sup>2</sup>	Commune	Réalisation d'un ouvrage de gestion des eaux pluviales
SOA 03	485 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un fossé pour gestion des eaux pluviales
SOA 04	4 959 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un accès à l'Aubance
SOA 05	56 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement du coeur du hameau de Malnoue
SOA 06	5 468 m <sup>2</sup>	Commune	Extension du cimetière

## SOULAINES-SUR-AUBANCE

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
SOA 07	2 442 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison piétonne
SOA 08	1 596 m <sup>2</sup>	Commune	Protection de la haie et de l'espace tampon longeant la zone du Tertre
SOA 09	378 m <sup>2</sup>	Commune	Création de voirie (accès)
SOA 11	1 813 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un chemin piéton

## SOULAIRE-ET-BOURG

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
SOB 01	2 125 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'un accès à la zone artisanale
SOB 03	734 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une liaison douce au centre de Soulaire
SOB 04	975 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'un parking public

## TRÉLAZÉ

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
TRE 01	1 950 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une voie dans le quartier du Petit Bois
TRE 02	12 888 m <sup>2</sup>	Commune	Chemin piéton et espaces verts du site ardoisier
TRE 03	397 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement du passage piétons entre le musée et la rue R. Lefebvre
TRE 04	58 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une voie
TRE 05	1 167 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement des abords de la place Malaquais
TRE 06	1 524 m <sup>2</sup>	Commune	Élargissement de la voie communale n°3
TRE 07	249 980 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement des abords de l'Authion
TRE 08	5 123 m <sup>2</sup>	Commune	Extension du cimetière
TRE 09	35 719 m <sup>2</sup>	Commune	Chemin piéton dans la forêt de la Verrière
TRE 12	1 079 m <sup>2</sup>	Commune	Extension du Musée de l'Ardoise
TRE 13	1 047 m <sup>2</sup>	Ville d'Angers	Élargissement de la rue de la Foucaudière (ER intercommunal avec Angers)
TRE 14	1 444 m <sup>2</sup>	Commune	Réalisation d'un accès secteur Arena Loire
TRE 15	38 456 m <sup>2</sup>	Commune	Extension et désenclavement du complexe sportif Bioteau
TRE 16	6 522 m <sup>2</sup>	Commune	Réalisation d'un parking-relais pour la halte ferroviaire
TRE 17	5 173 m <sup>2</sup>	Commune	Extension des cliniques et/ou logements ou hébergements en lien avec la vocation sanitaire
TRE 18	1 729 m <sup>2</sup>	Commune	Extension des cliniques
TRE 20	12 888 m <sup>2</sup>	ALM	Préservation au sein du Parc des Ardoisières

**VERRIÈRES-EN-ANJOU**  
**PELLOUAILLES-LES-VIGNES**

DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
PEL 02	848 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une voie et aménagement urbain
PEL 03	1 540 m <sup>2</sup>	Commune	Valorisation de l'équipement du Carré des Arts
PEL 05	414 m <sup>2</sup>	Commune	Alignement de voirie rue des Vignes

**SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU**

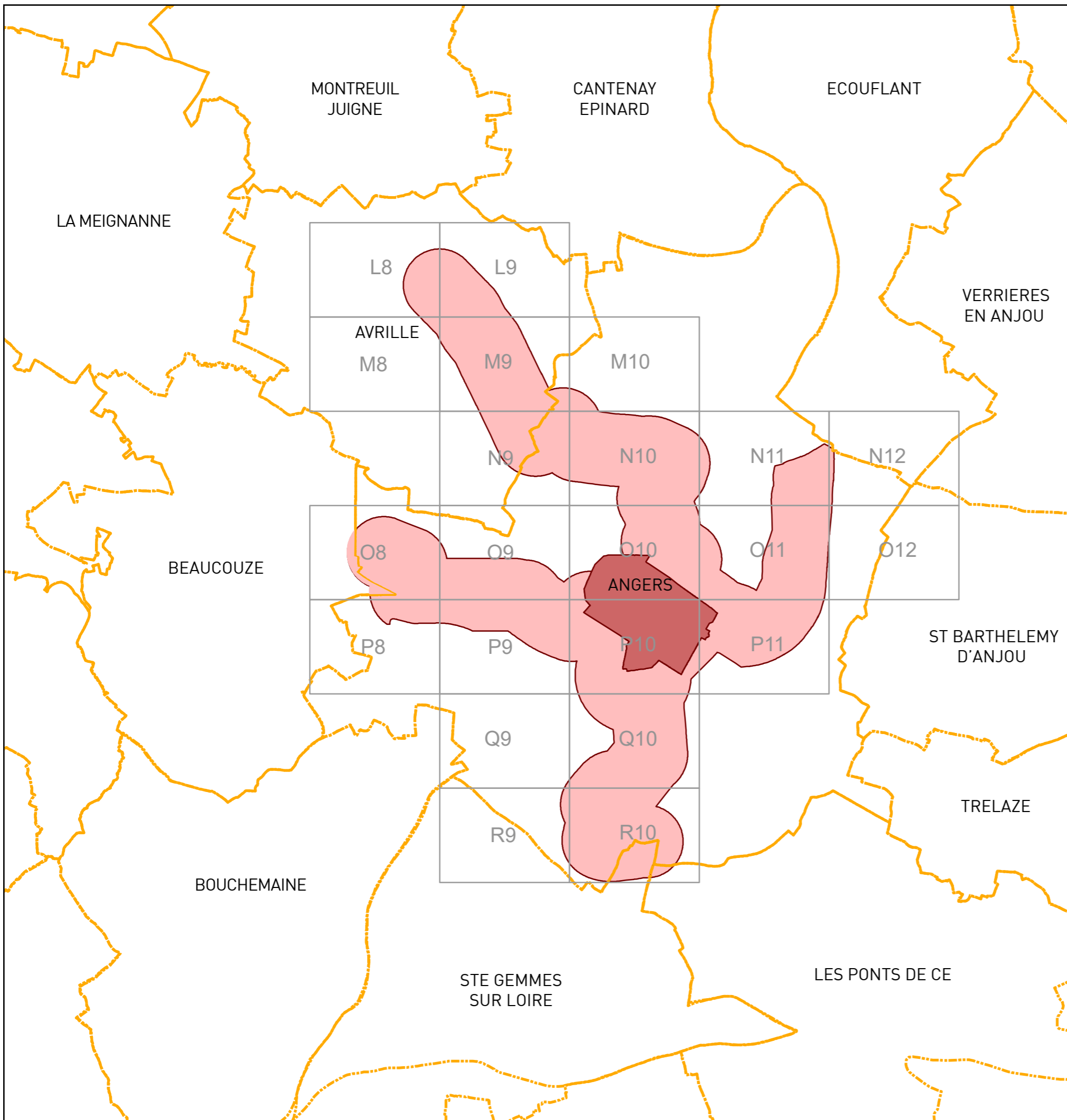
DÉNOMINATION	EMPRISE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET
SSA 04	351 m <sup>2</sup>	Commune	Création de voirie (entre RD 323 et projet d'aménagement Vendange)
SSA 05	10 192 m <sup>2</sup>	ALM	Aménagement de l'entrée Nord du Parc d'Activités
SSA 07	1 158 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement de voirie



---

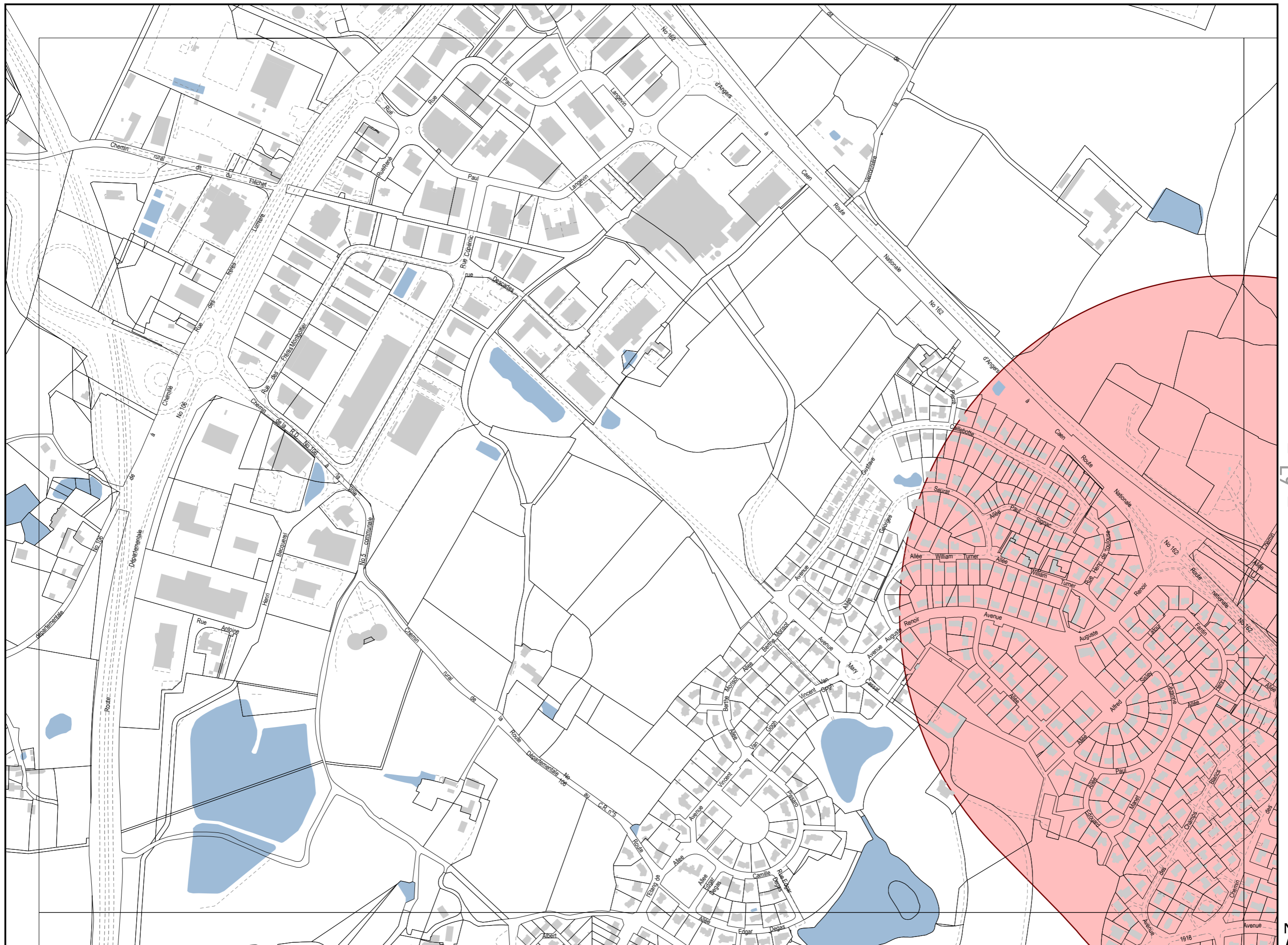
**ANNEXE 2**  
**PÉRIMÈTRES D'ATTRACTIVITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN**  
**PAR APPLICATION DES RÈGLES DE STATIONNEMENT**

---

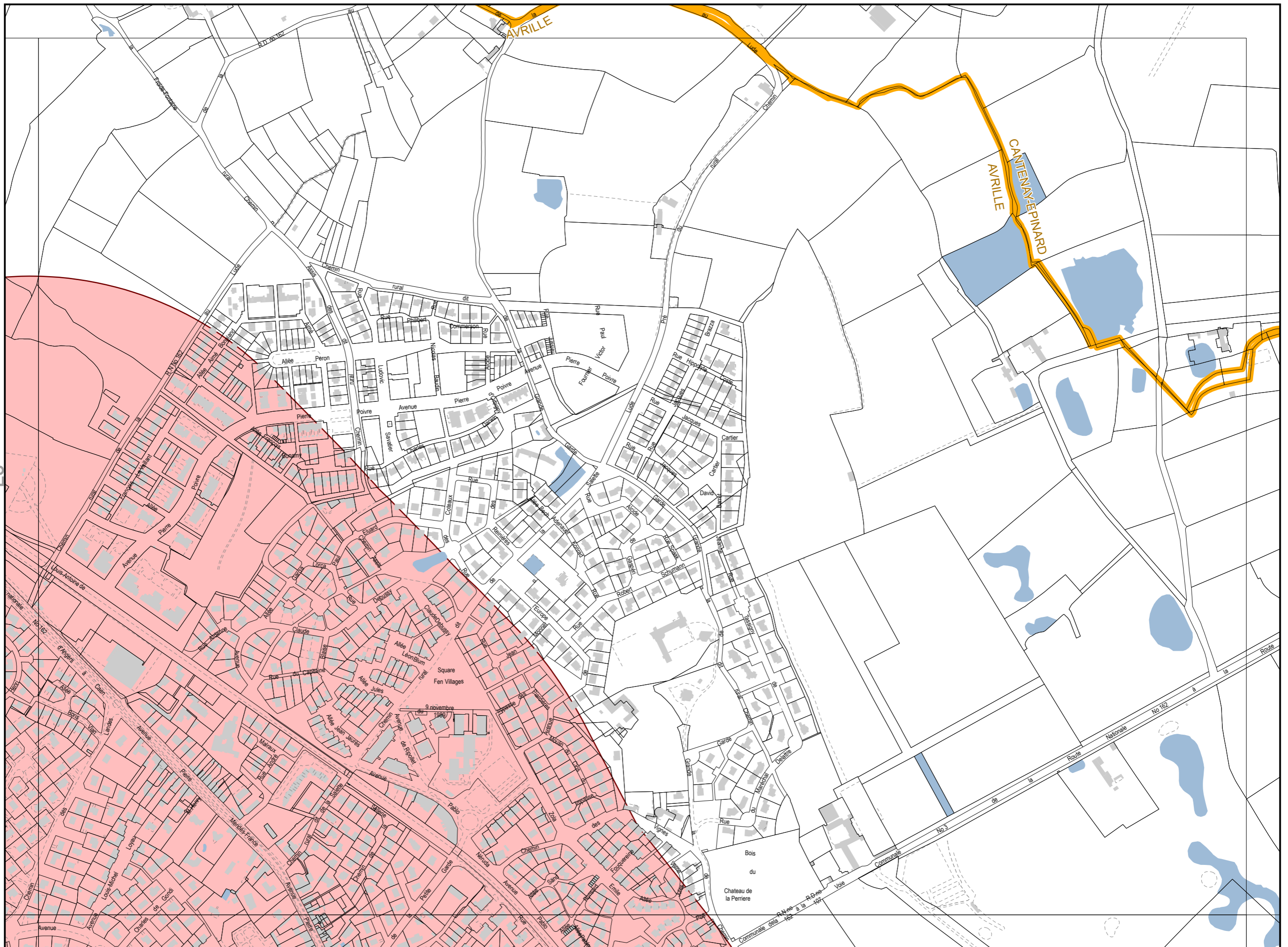


Périmètres d'attractivité des transports en commun :

- Zone 1
- Zone 2
- Secteurs hors attractivité des transports en commun



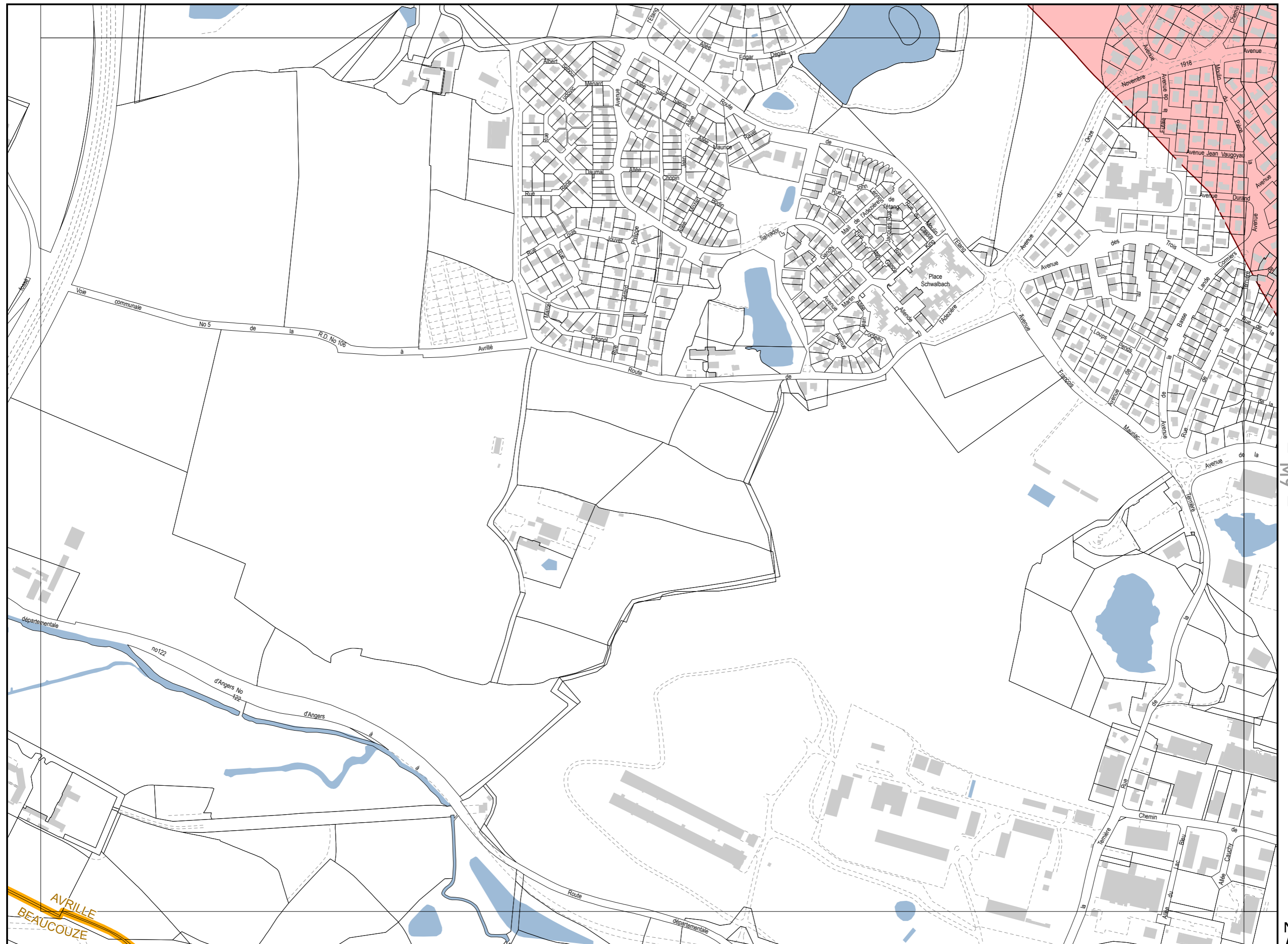
Sources :  
 ©DGFiP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.



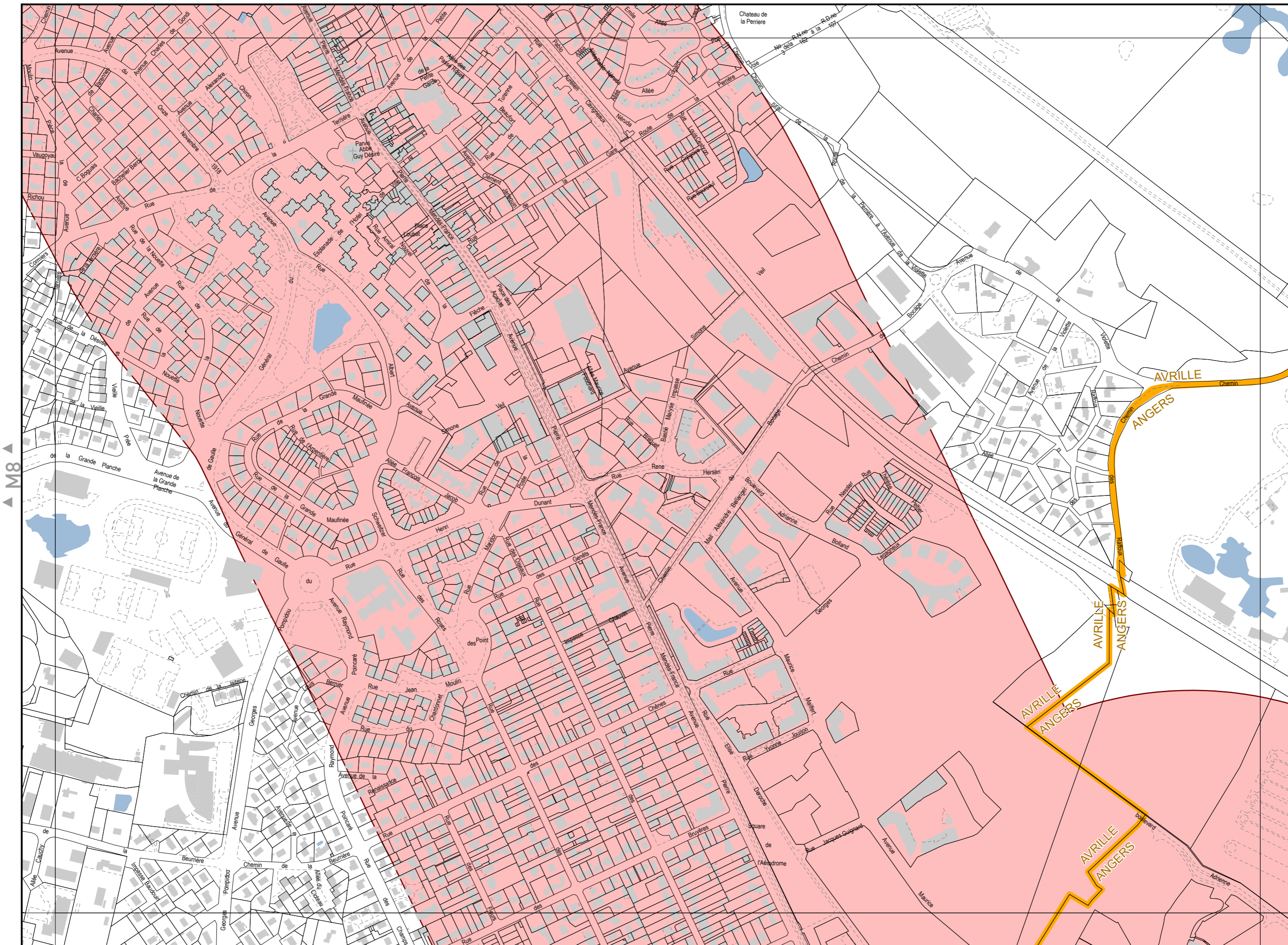
Sources :  
©DGFIP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.

M9

0 125 250 Mètres



▲ L9 ▼

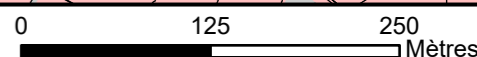


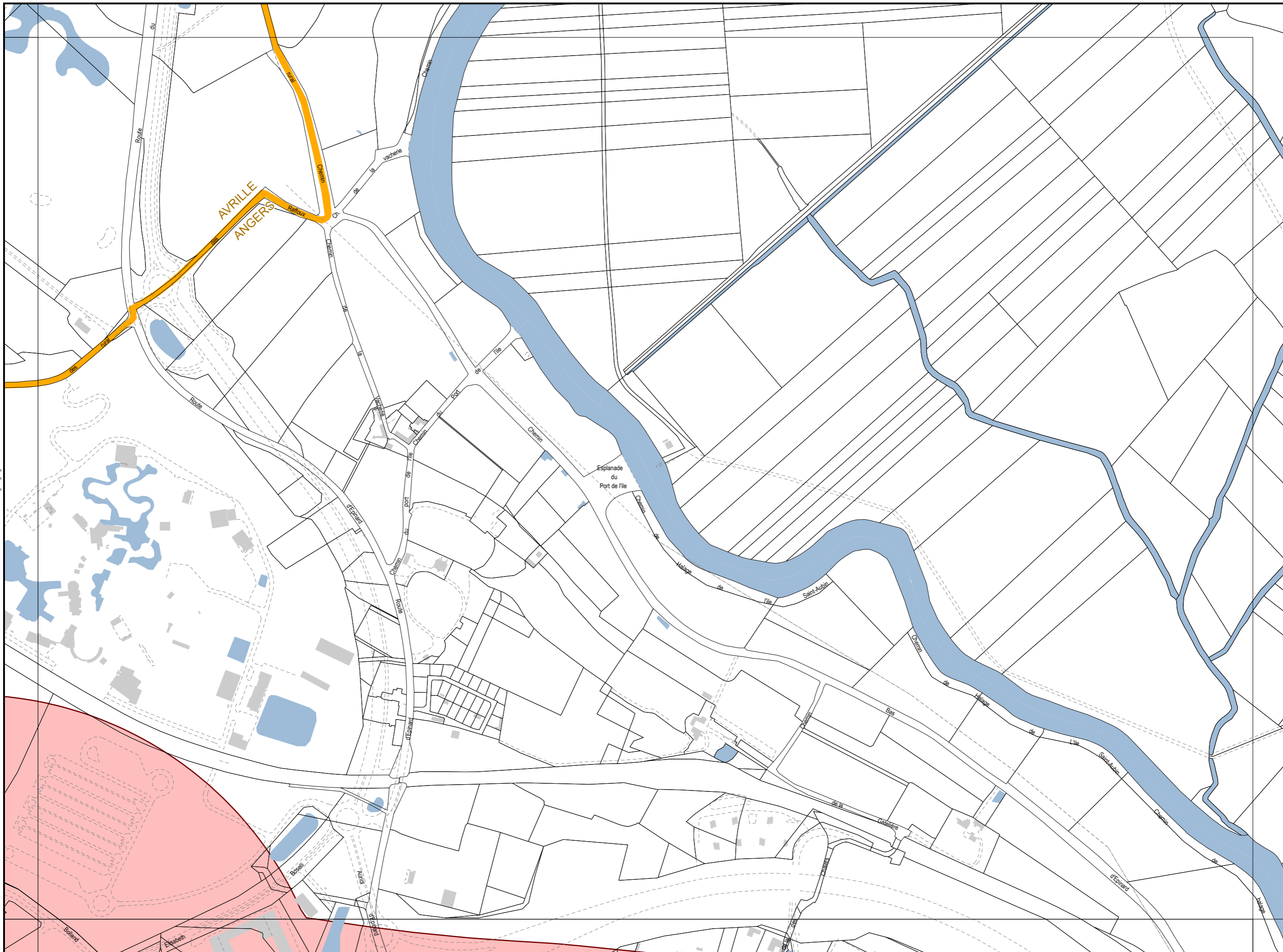
▲ M8 ▼

▲ M10 ▼

▼ N9 ▲

Sources : ©DGFiP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.





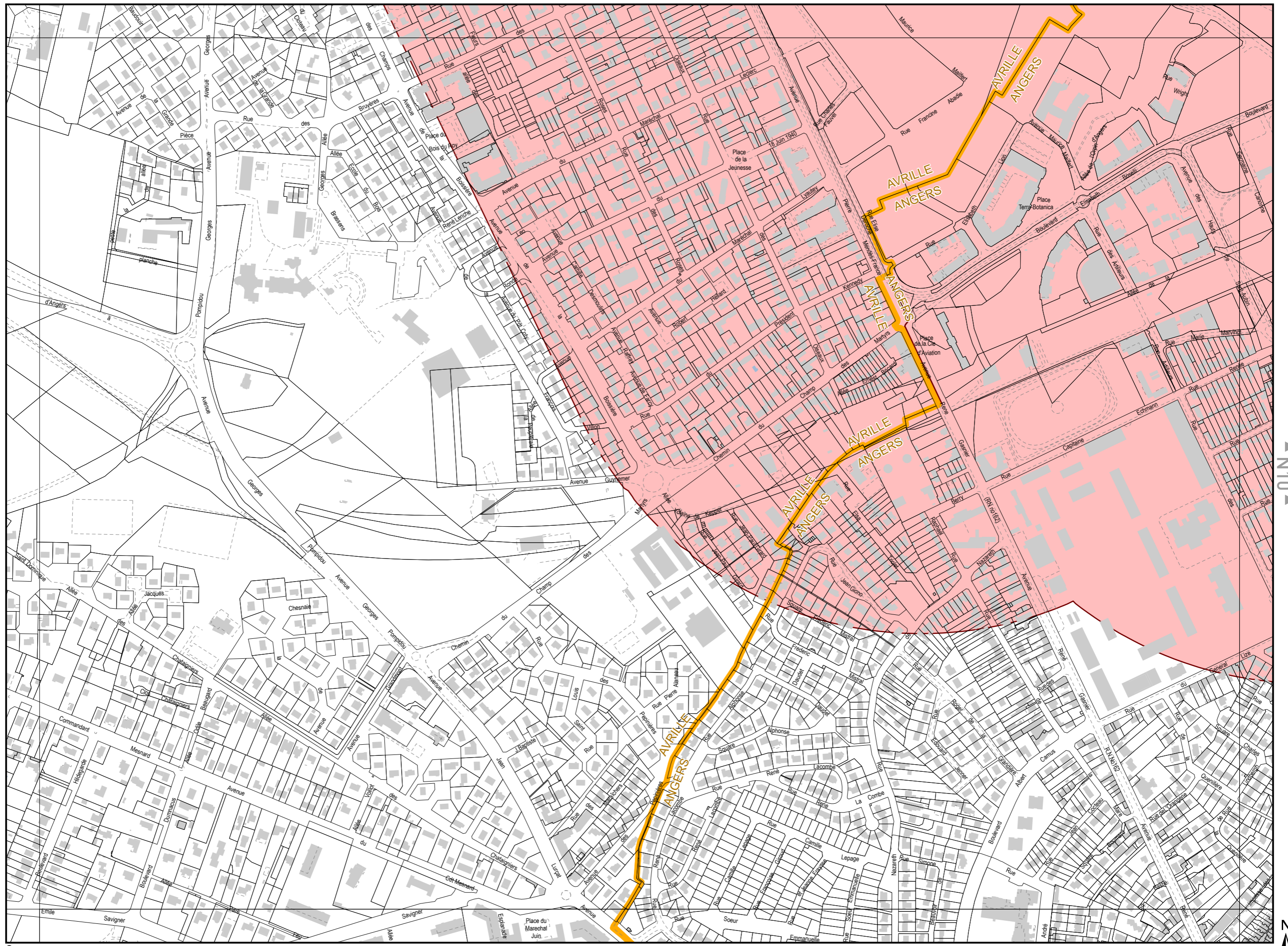
▲ M9 ▲

▼ N10 ▼

Sources :  
©DGFIP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.

0 125 250  
Mètres

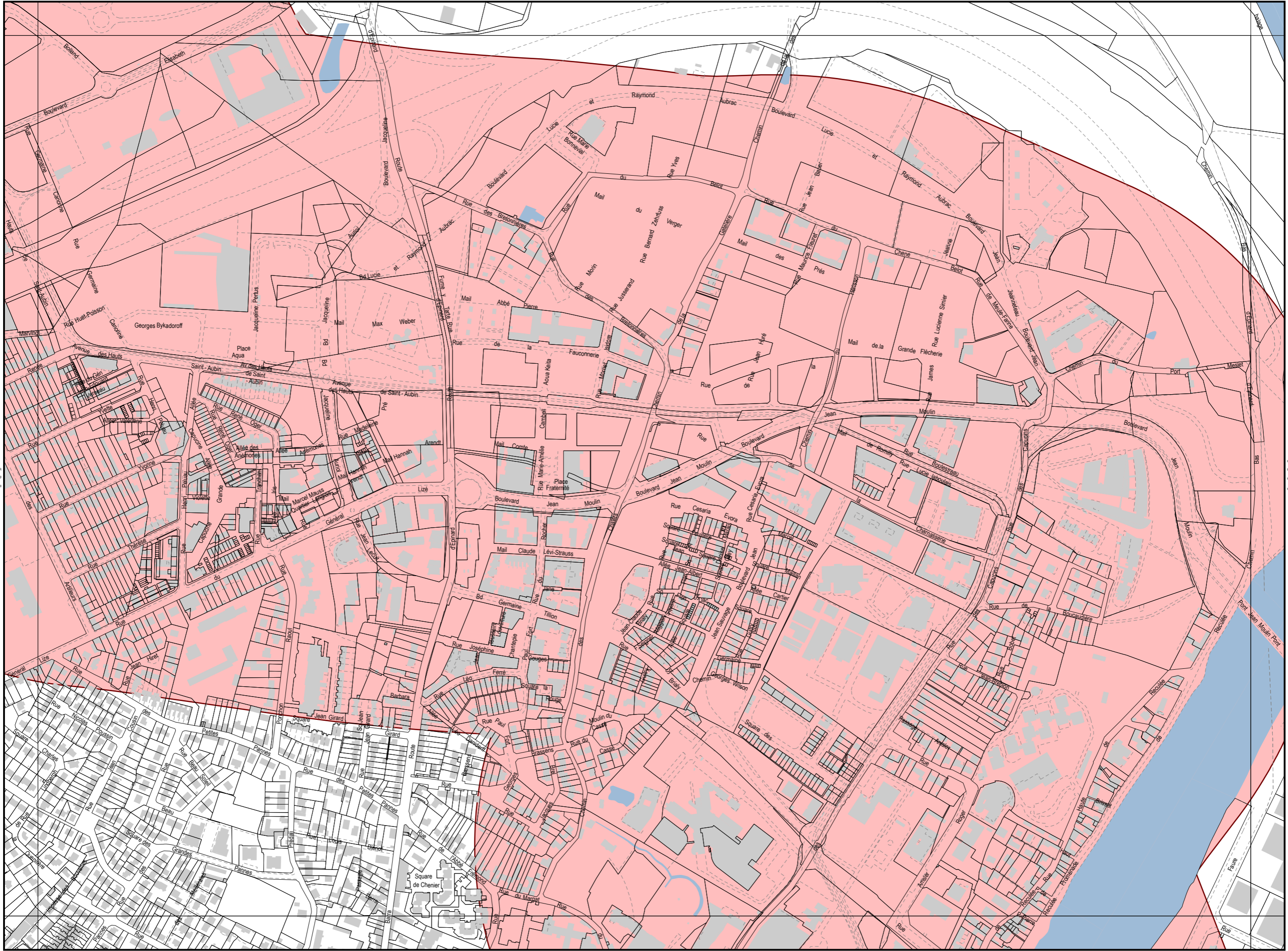




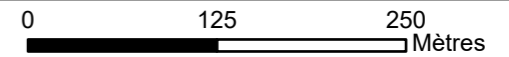
Sources : ©DGFiP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.

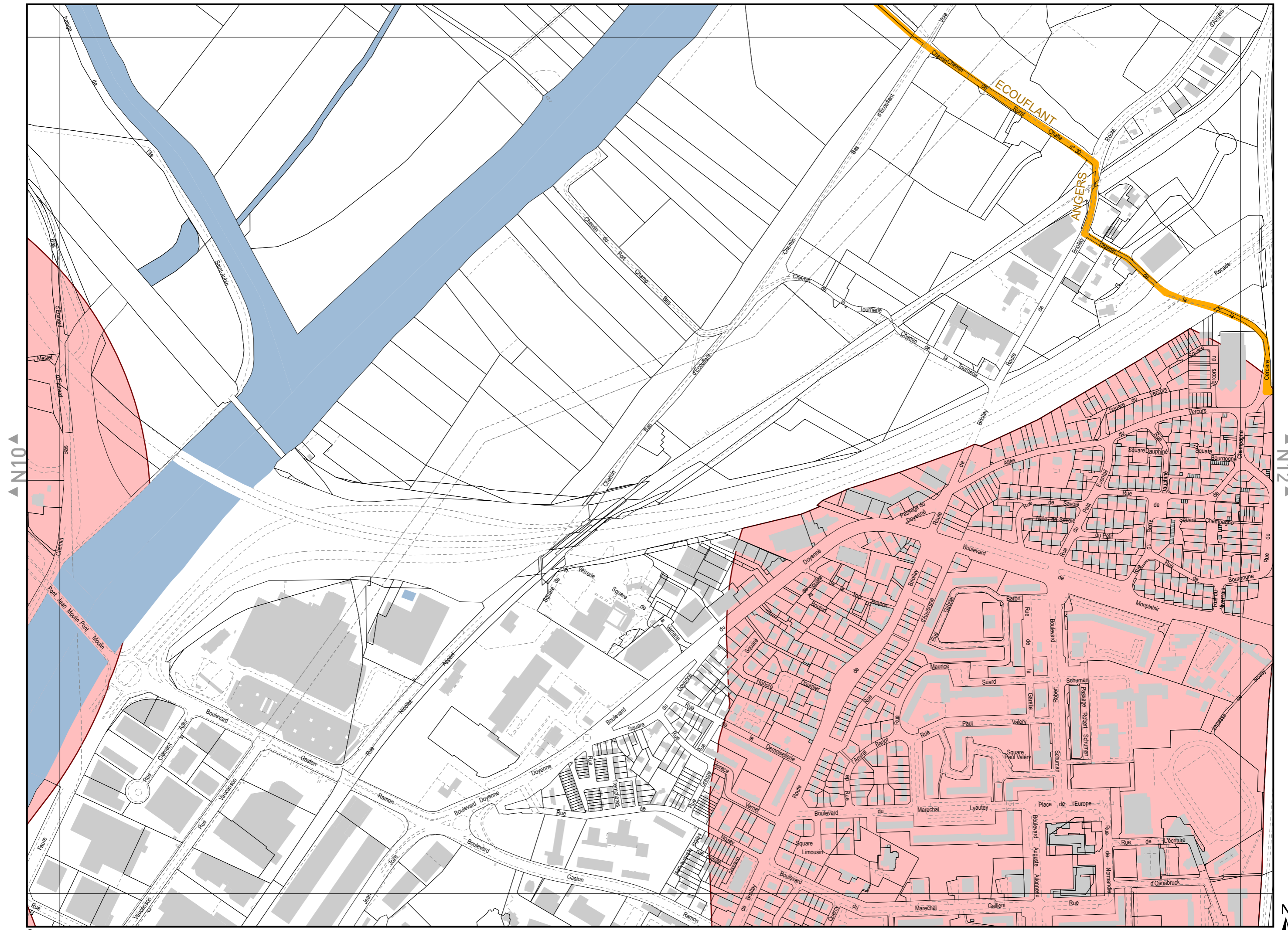




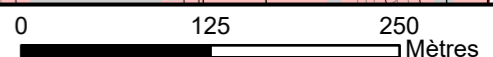


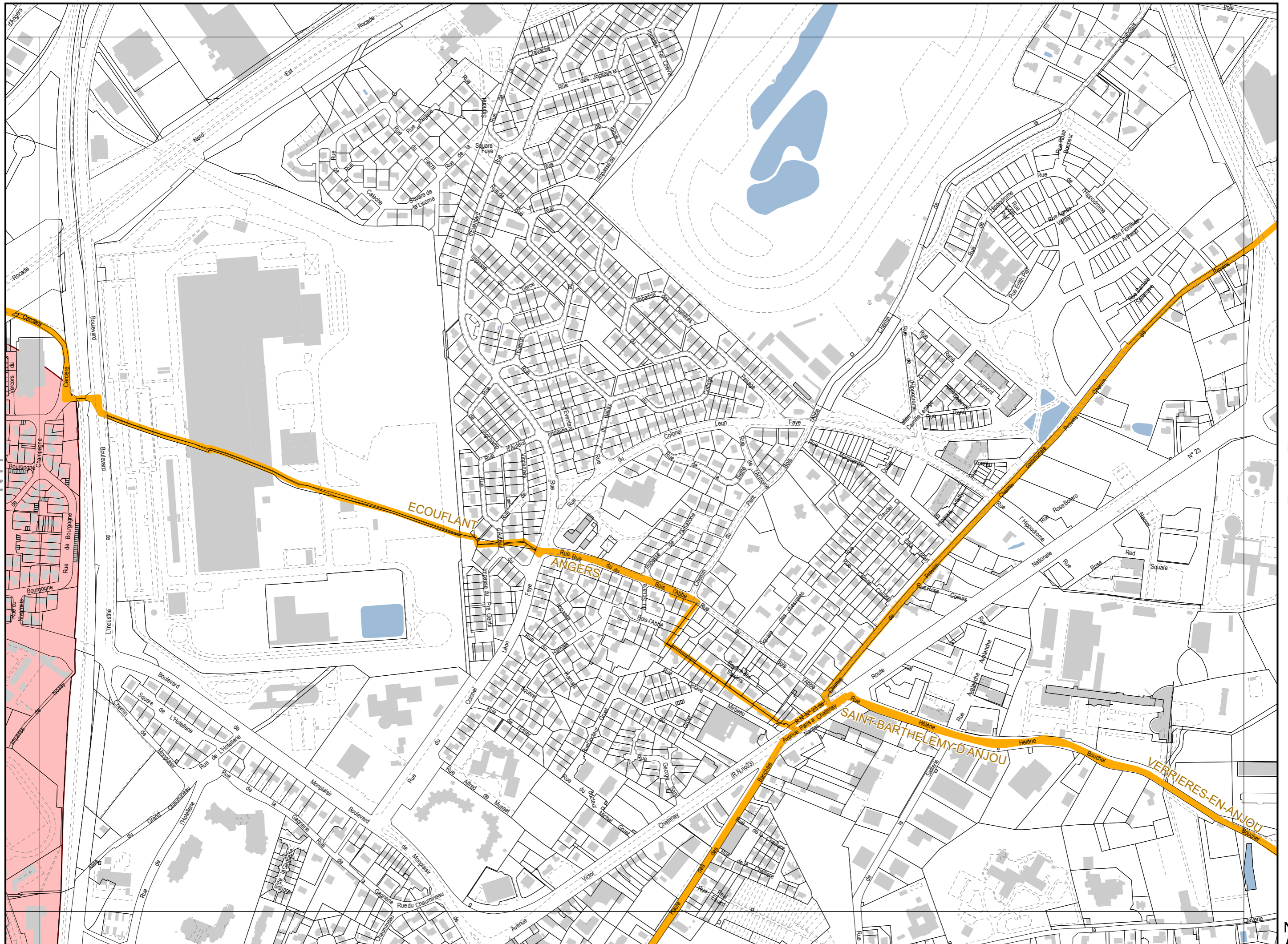
Sources :  
 ©DGFIP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.

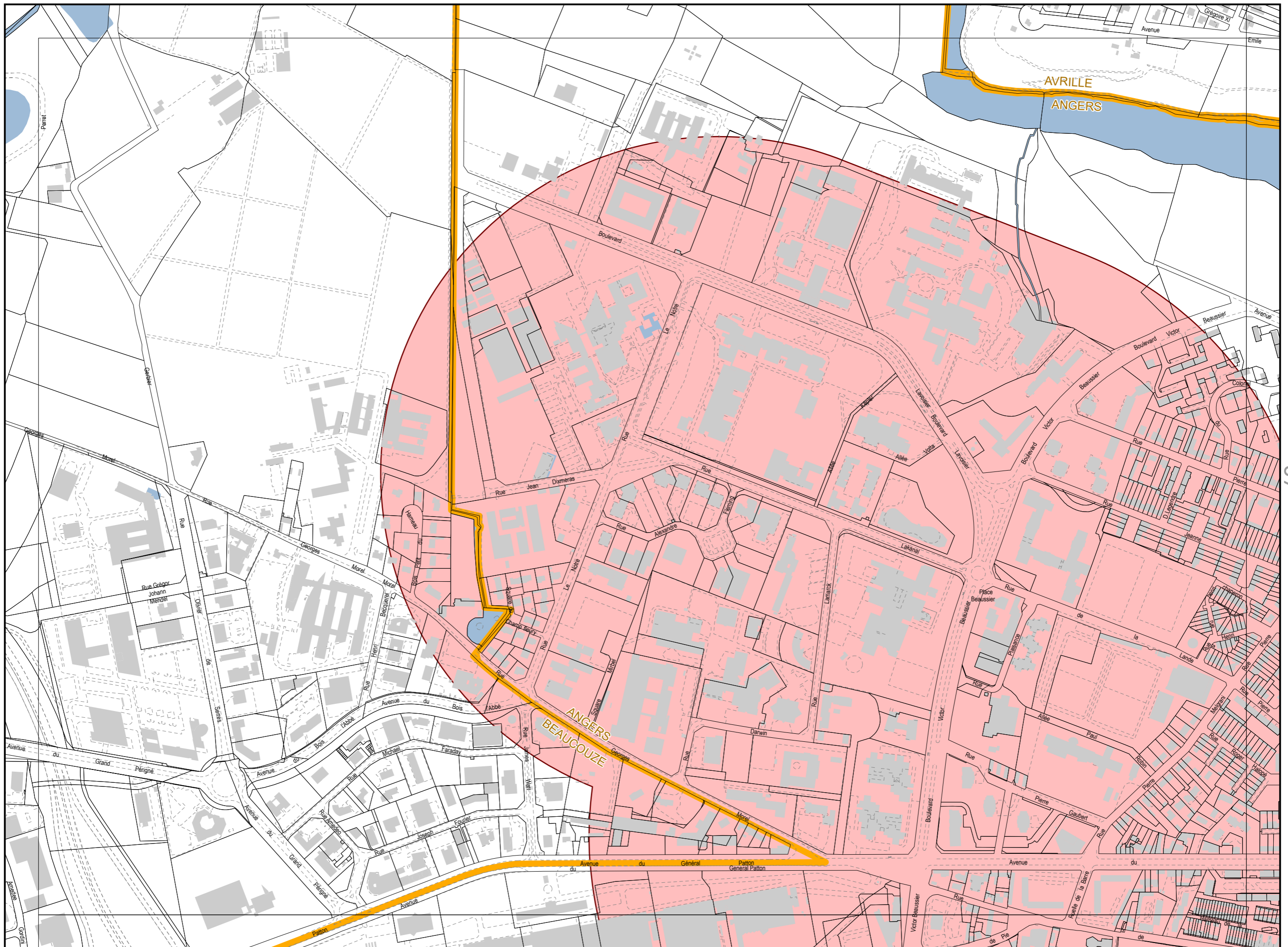




Sources :  
 ©DGFIP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.

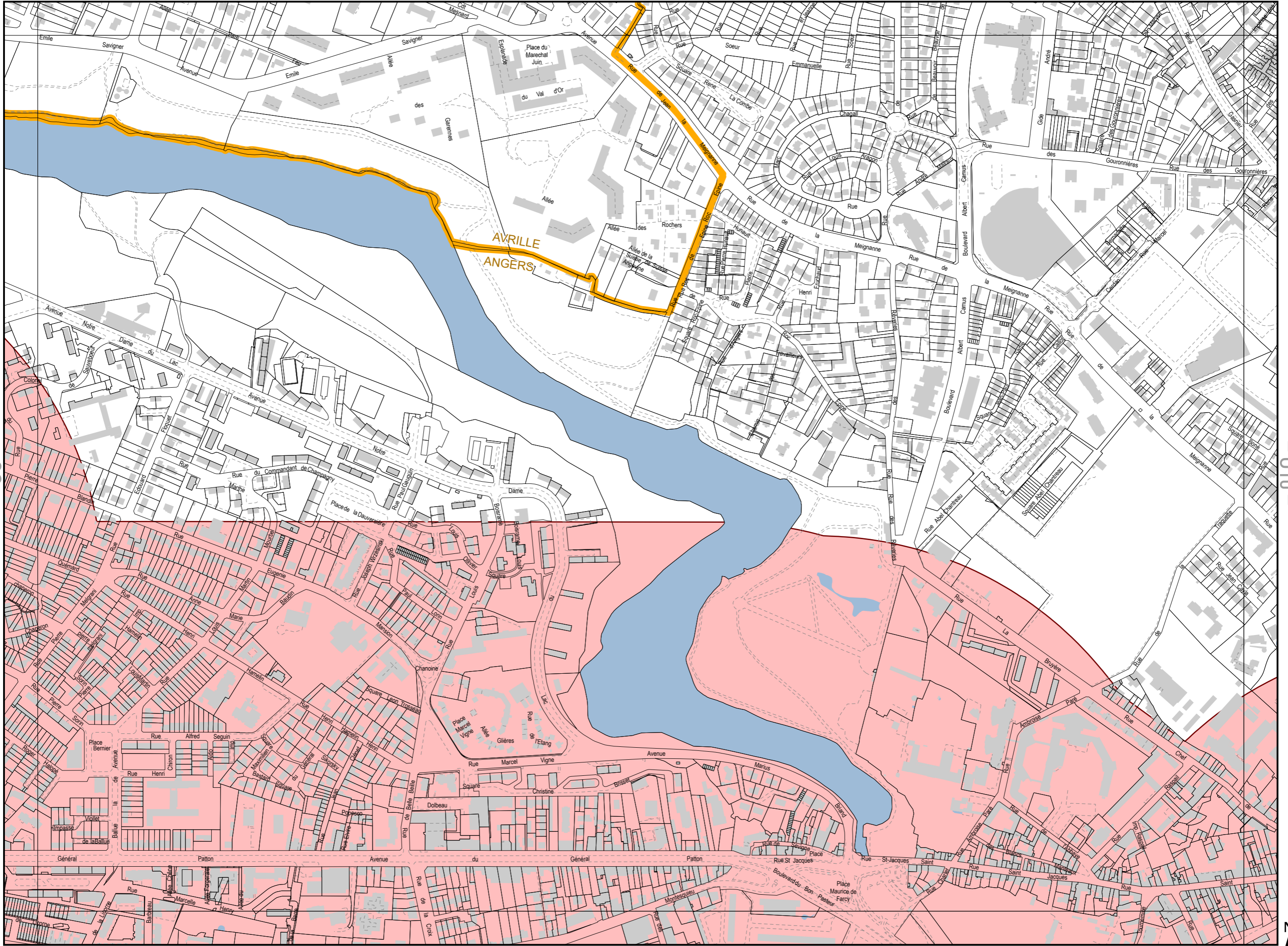






Sources :  
©DGFIP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.

▲ N9 ▲



▲ 08 ▲

▲ 010 ▲

▼ P9 ▼

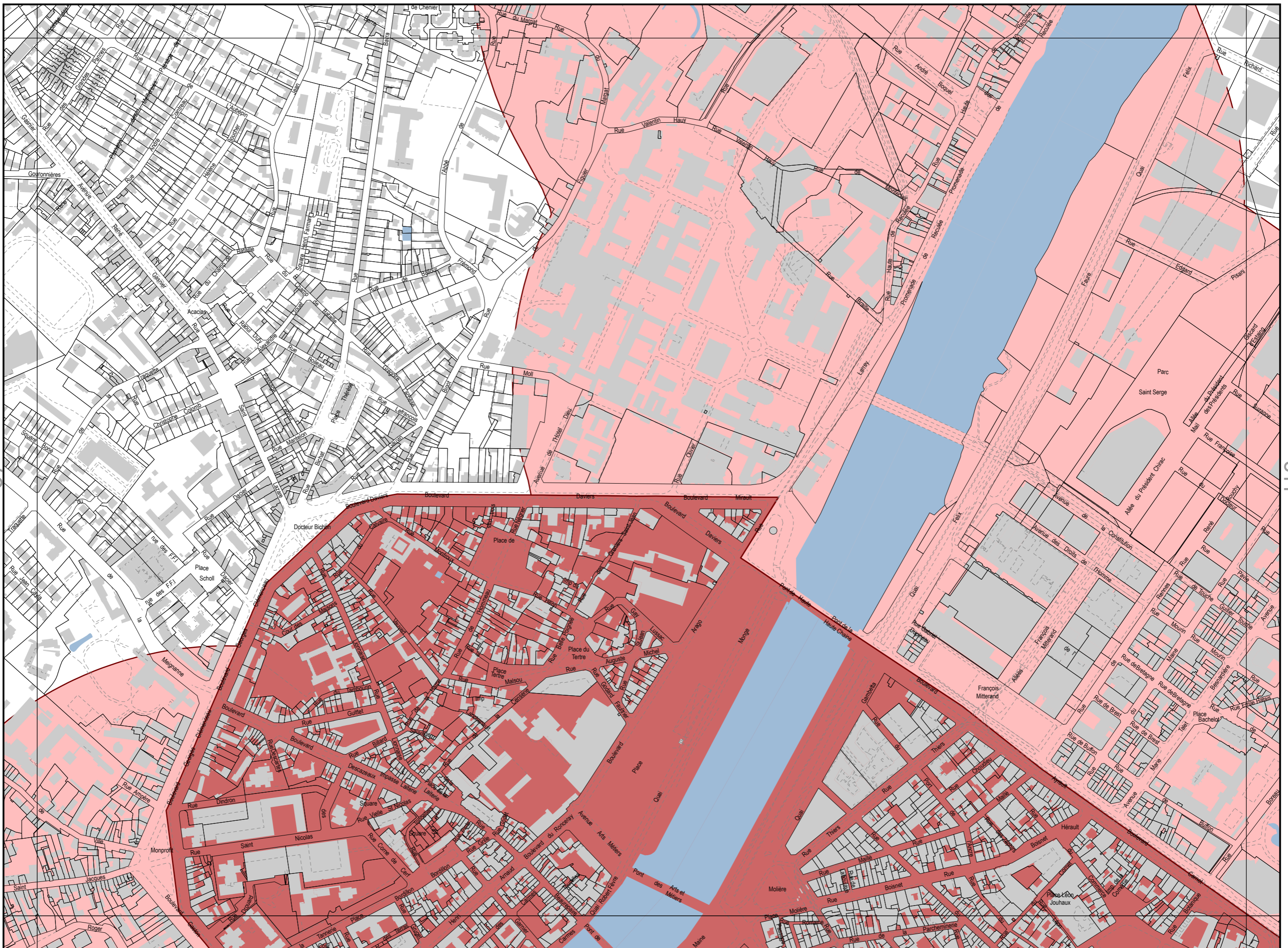
Sources :  
©DGFiP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.

0 125 250 Mètres



Annexe 2 - PERIMETRES D'ATTRACTIVITE DES TRANSPORTS EN COMMUN

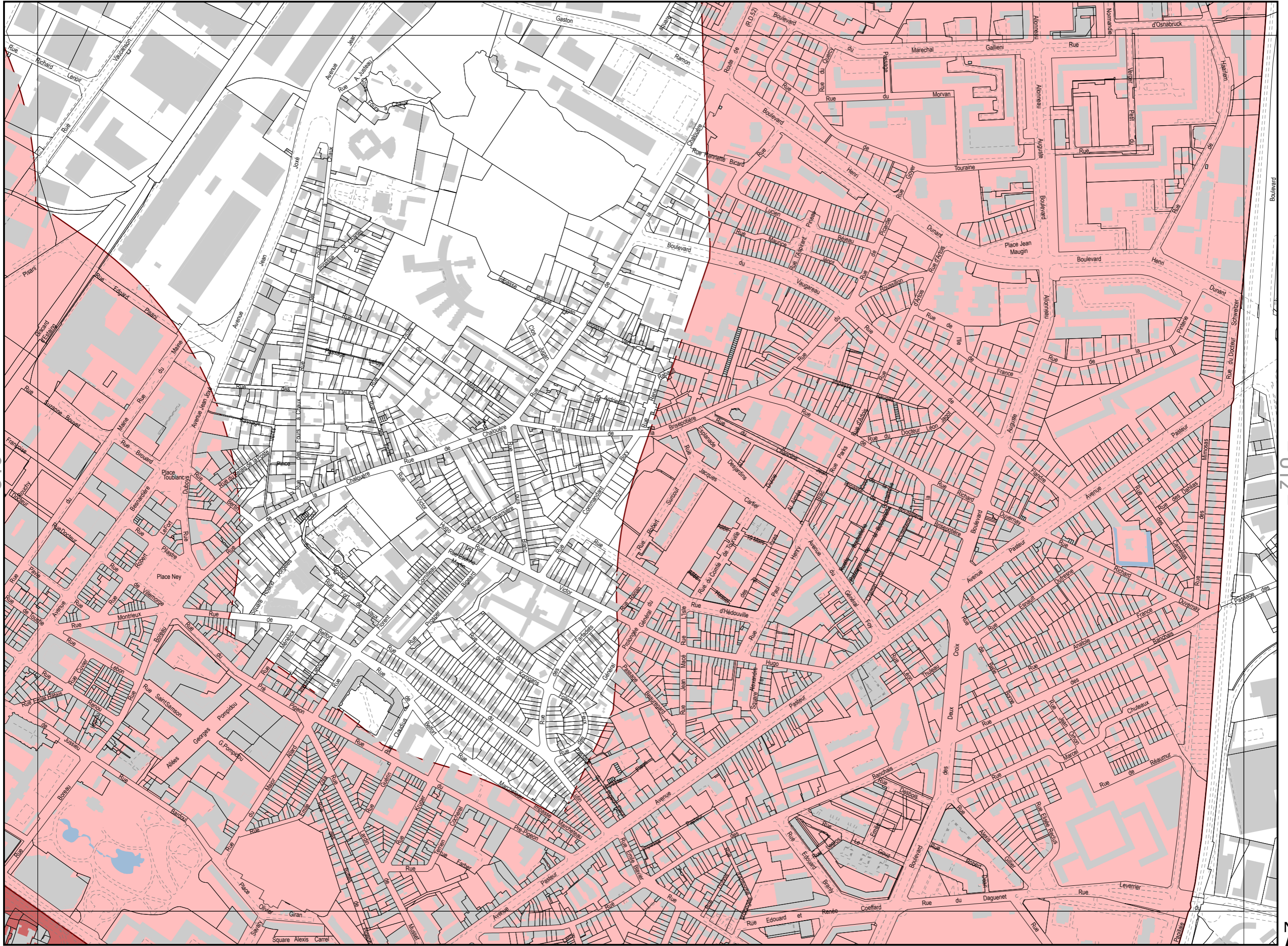
09



Sources : ©DGFIP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.



▲N11▲



▲010▲

▲012▲

▼P11▼

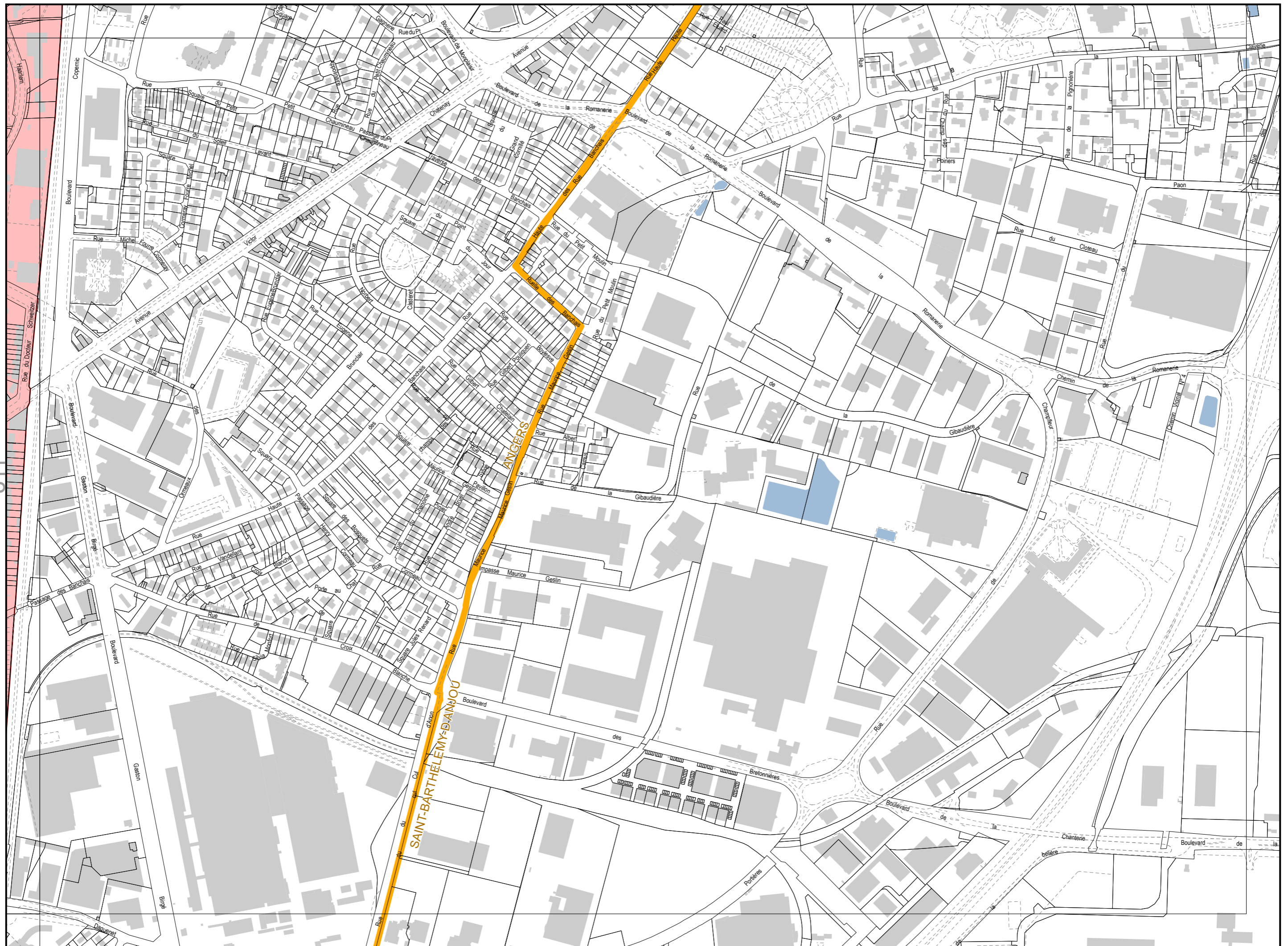
Sources :  
©DGFiP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.

0 125 250 Mètres



Annexe 2 - PERIMETRES D'ATTRACTIVITE DES TRANSPORTS EN COMMUN

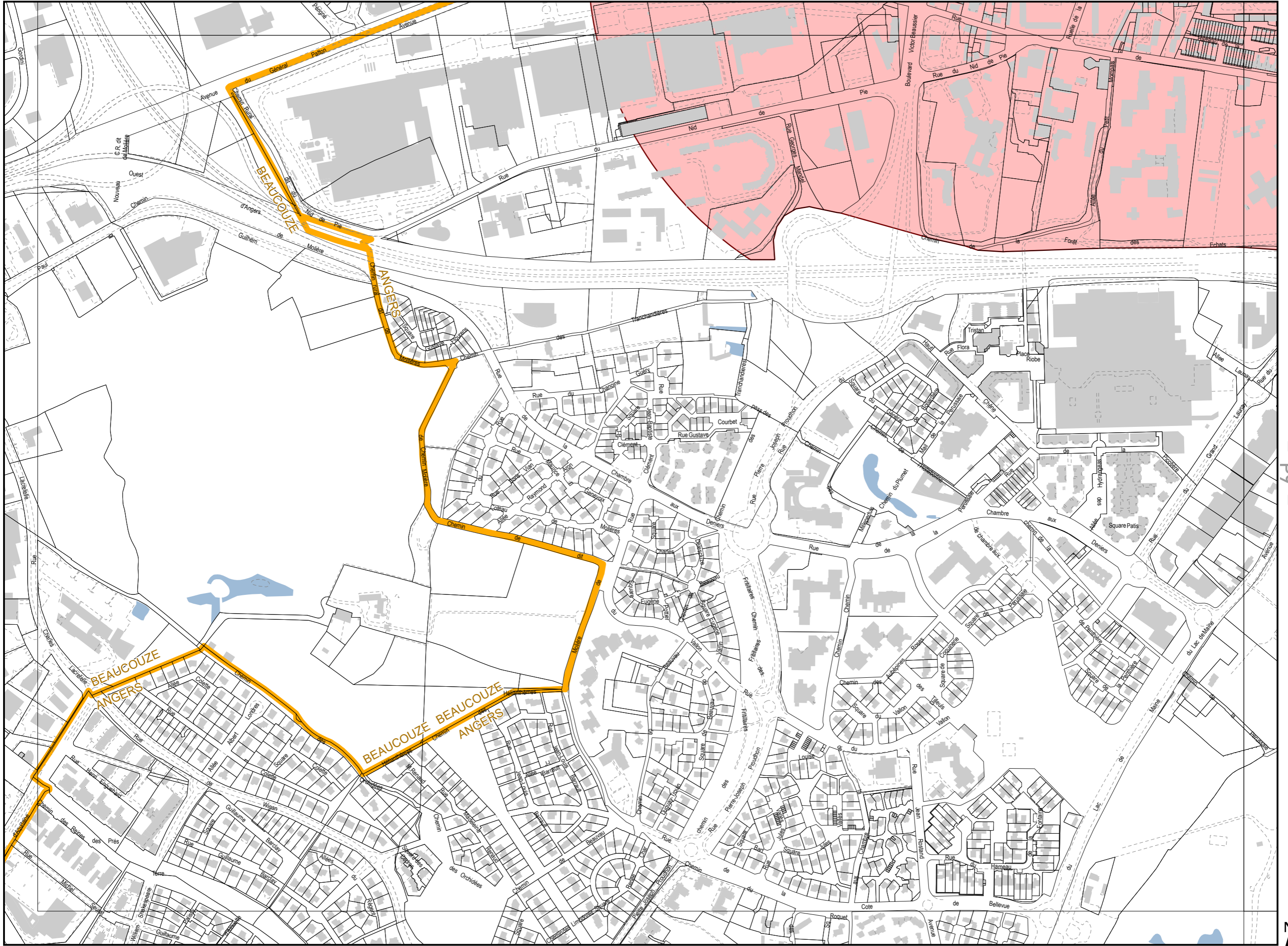
011



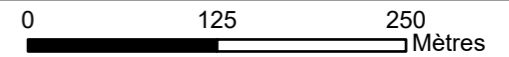
Sources : ©DGFiP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.





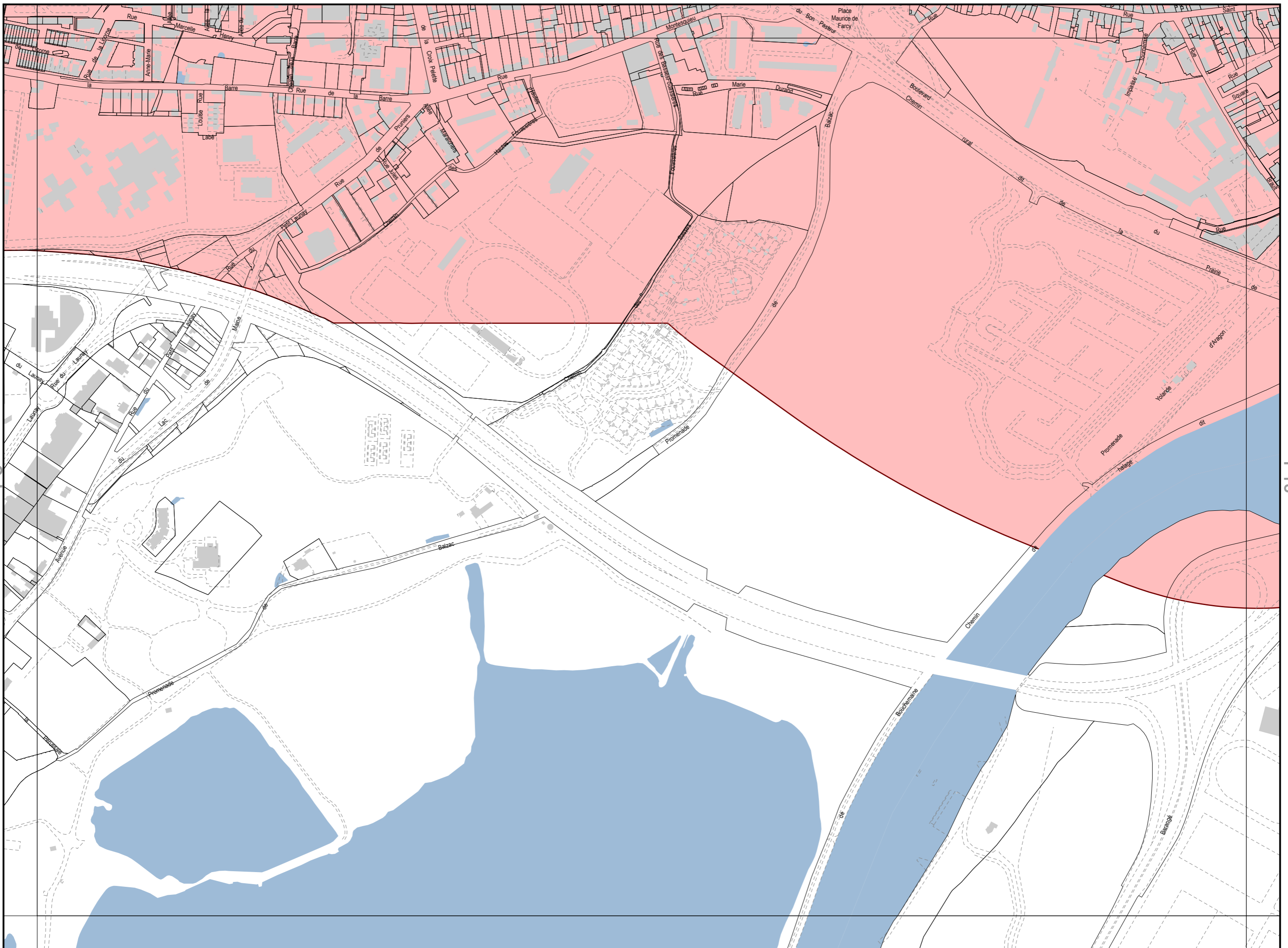


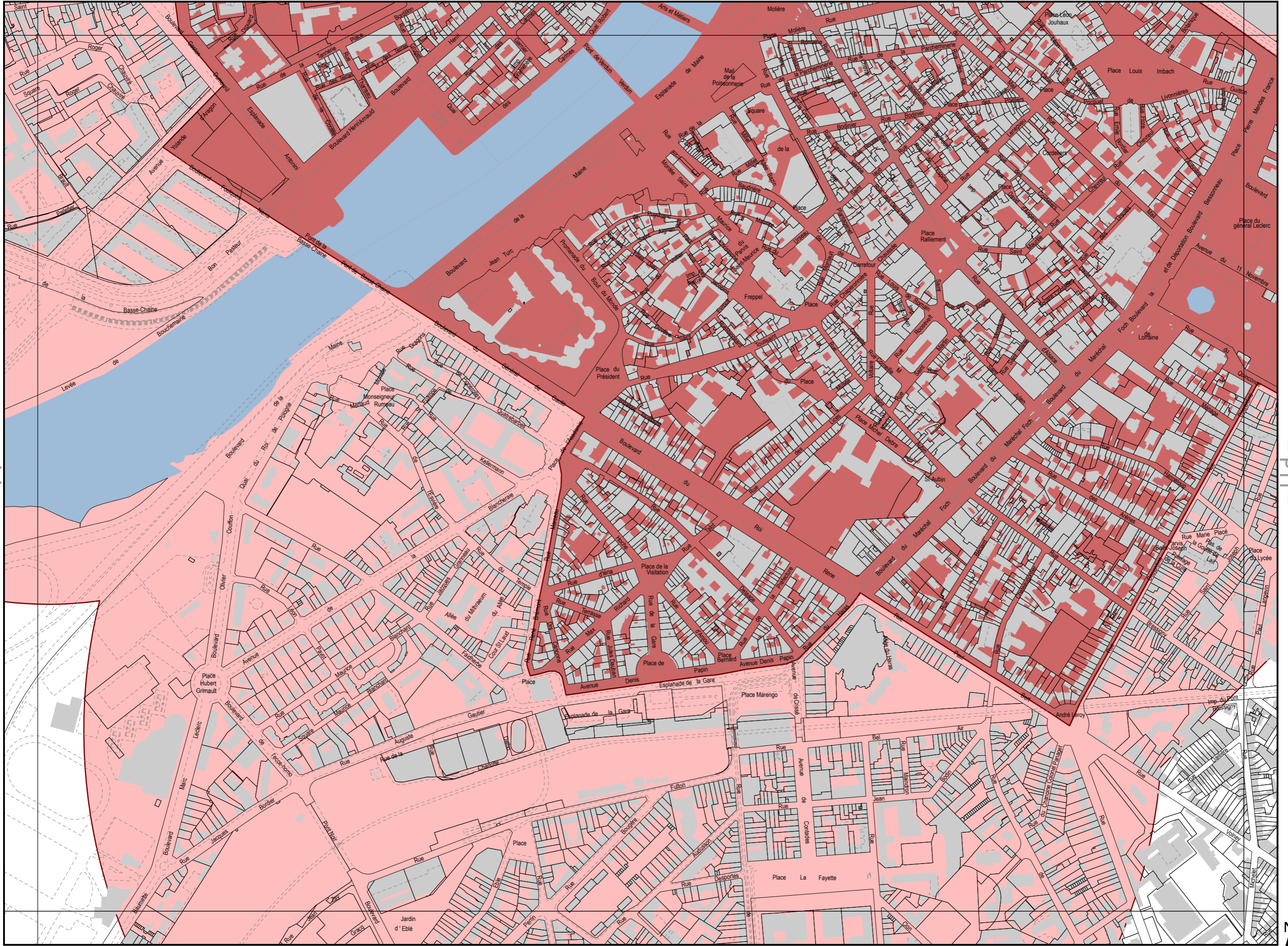
Sources :  
 ©DGFiP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.



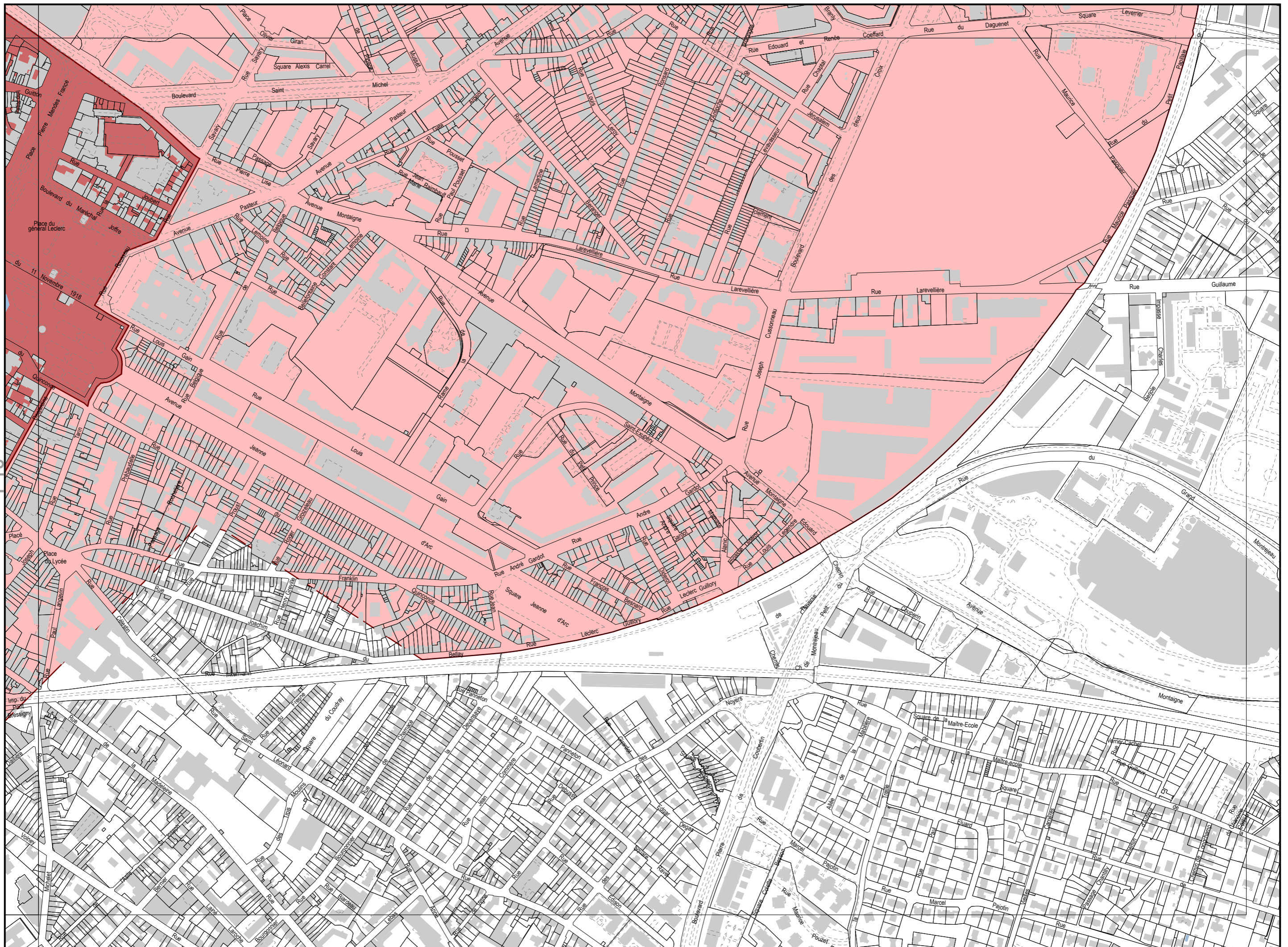
▲ 09 ▲

▼ Q9 ▼



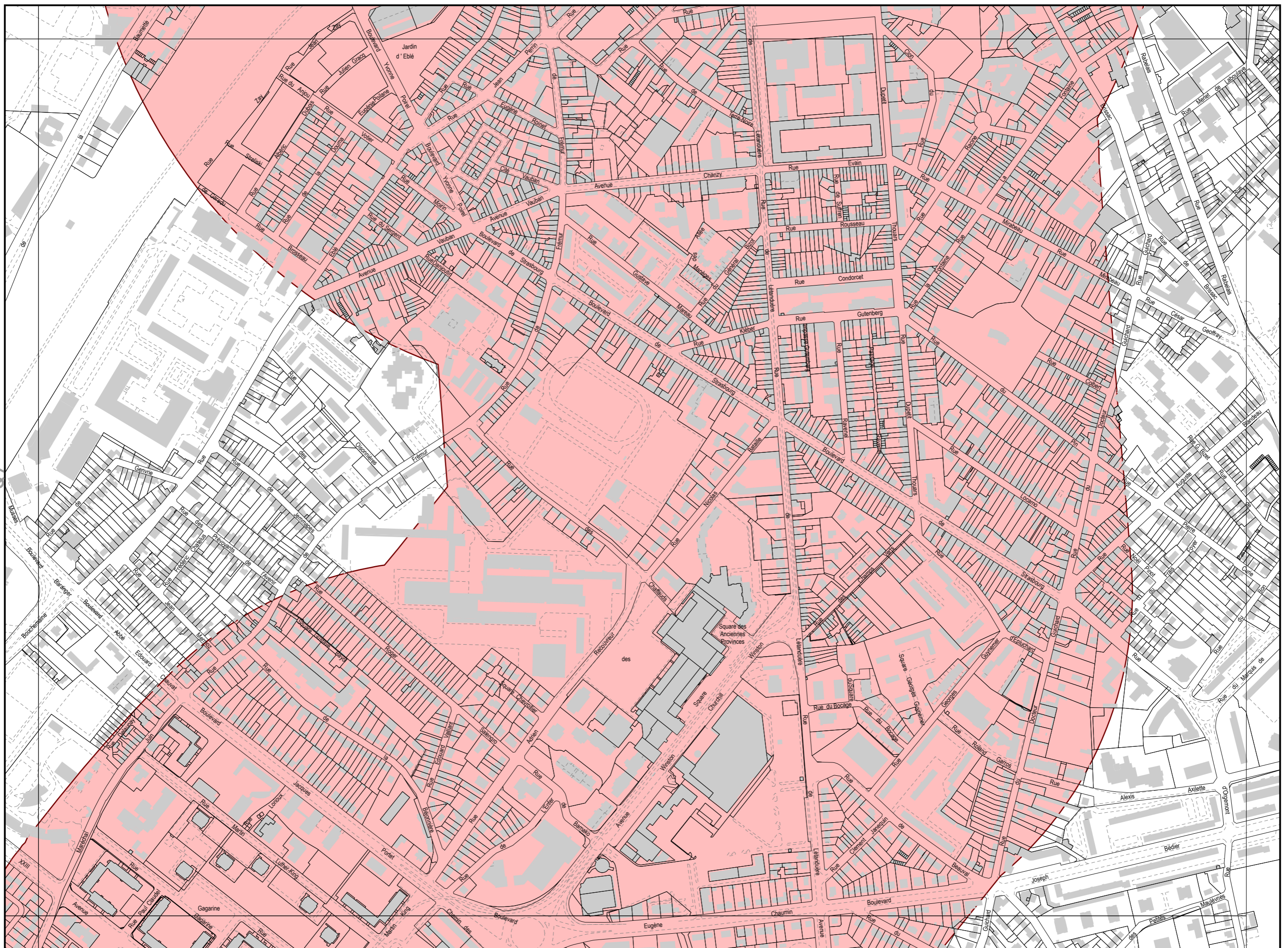


Sources :  
 ©DGFiP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.



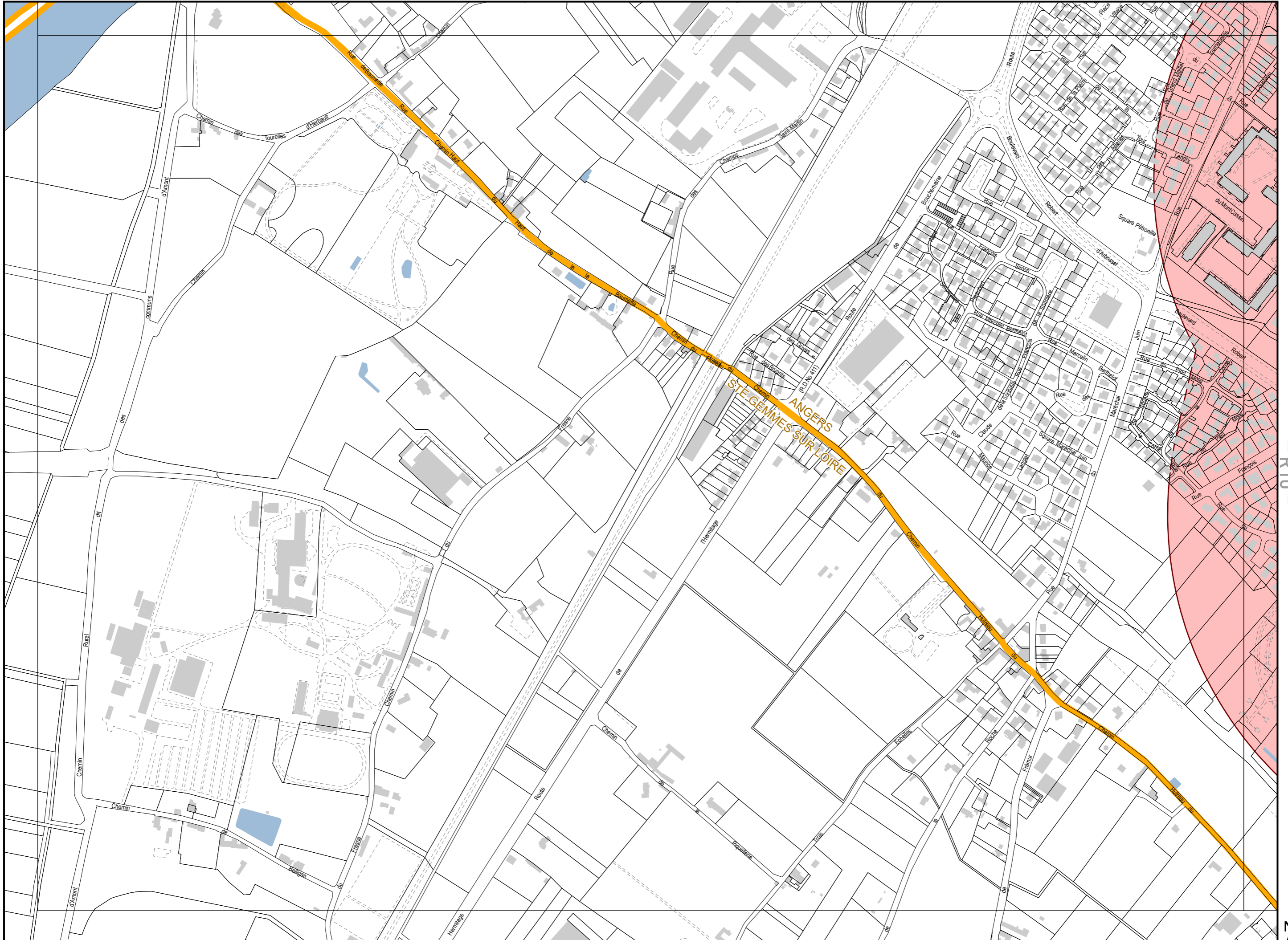


Sources : ©DGFiP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.



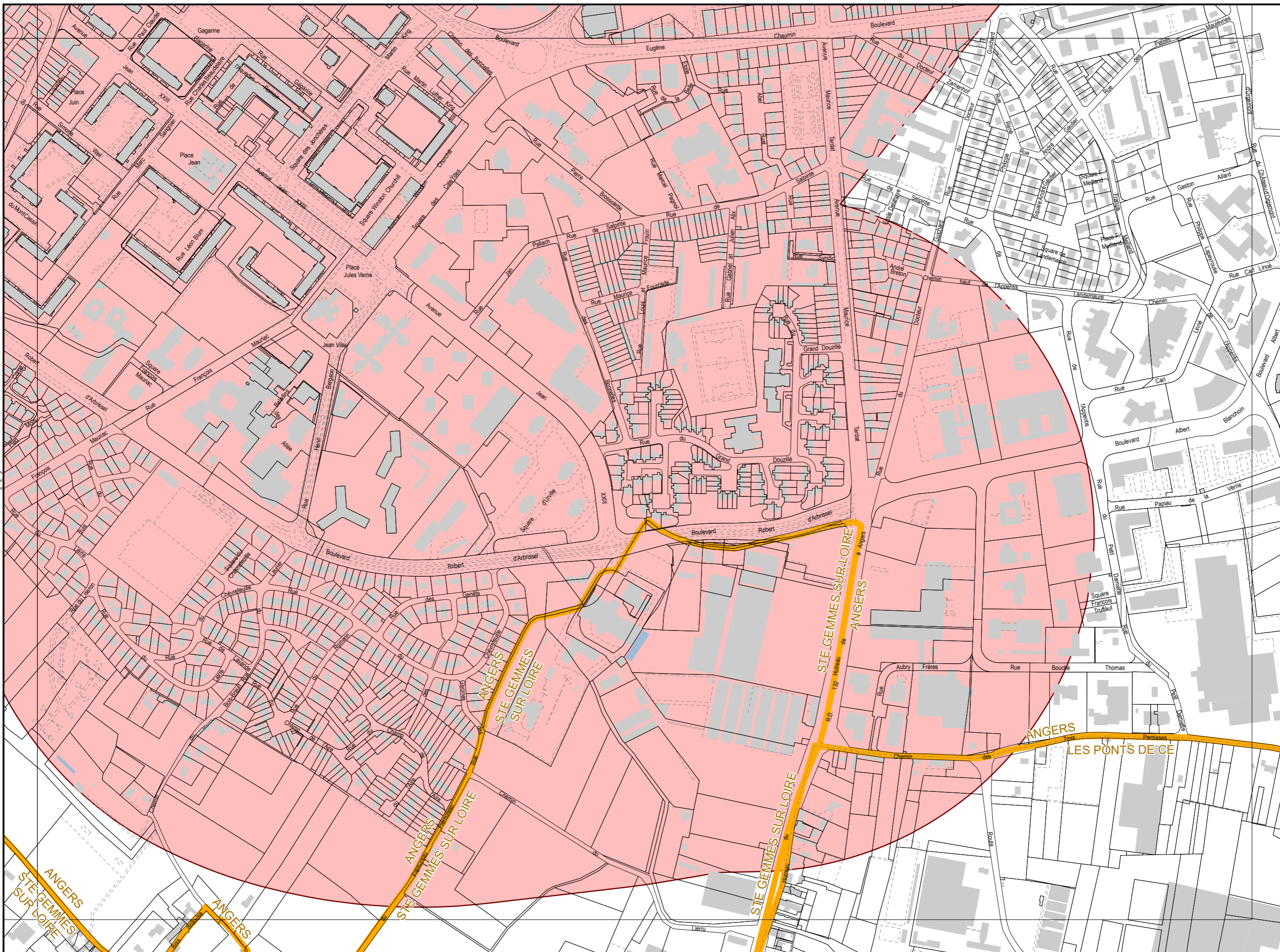
Sources :  
©DGFiP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.





Sources : ©DGFiP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.





Sources : ©DGFIP Cadastre, 2023. Tous droits réservés.










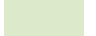






---

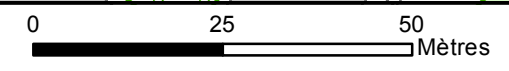
## **ANNEXE 3**

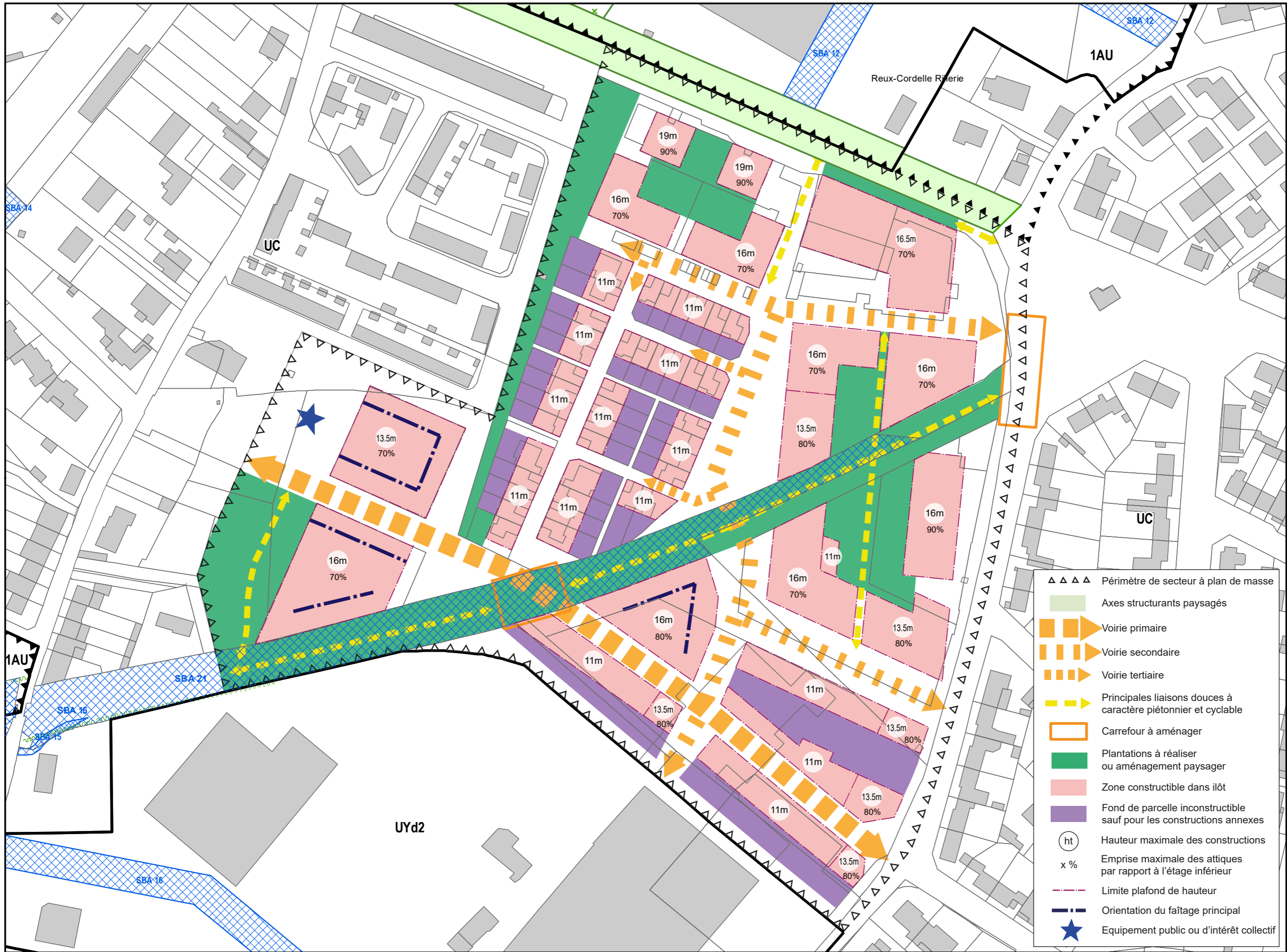
### **SECTEURS À PLAN MASSE**

---

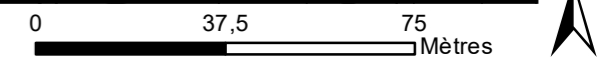


-  Voirie secondaire
-  Plantations à réaliser ou aménagement paysager
-  Espaces verts à créer
-  Périmètre de secteur à plan de masse
-  Présence arborée reconnue
-  Axes structurants paysagés
-  Zone constructible dans îlot
-  Hauteur maximale des constructions
-  Limite plafond de hauteur
-  Implantation générale imposée
-  Implantation générale souhaitée
-  Localisation des accès aux entrées de parking souterrain et aérien















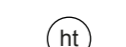



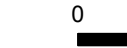





- ▲▲▲▲ Périomètre de secteur à plan de masse
- Axes structurants paysagés
- Voirie primaire
- Voirie secondaire
- Voirie tertiaire
- Principales liaisons douces à caractère piétonnier et cyclable
- Carrefour à aménager
- Plantations à réaliser ou aménagement paysager
- Zone constructible dans ilôt
- Fond de parcelle inconstructible sauf pour les constructions annexes
- (ht) Hauteur maximale des constructions
- x % Emprise maximale des attiques par rapport à l'étage inférieur
- Limite plafond de hauteur
- Orientation du faitage principal
- ★ Equipement public ou d'intérêt collectif





-  Voirie primaire
-  Voirie secondaire
-  Voirie tertiaire
-  Principales liaisons douces à caractère piétonnier et cyclable
-  Plantations à réaliser ou aménagement paysager
-  Terrains cultivés à protéger
-  Périimètre de secteur à plan de masse
-  Périimètre d'OAP
-  Espaces paysagers à préserver
-  Haie, ripisylve et alignement d'arbres
-  Marges de recul
-  Zone constructible dans ilôt, y compris annexes situées obligatoirement en extension du bâtiment principal
-  Zone réservée à la création de garage
-  Parking public ou zone de stationnement exclusif
-  Zone non-aedificandi
-  Fond de parcelle inconstructible sauf pour les constructions annexes situées obligatoirement en extension des garages
-  Hauteur maximale des constructions
-  Limite plafond de hauteur
-  Implantation générale imposée
-  Implantation générale souhaitée
-  Alignement partiel à respecter

